



Avis Page B9
Classées Page B8
Sports Page 12

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Tassé
8,75%

Intérêt annuel composé
10 ans, garanti P.Q.
Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

514 879-2100
1-800-55 Tassé

sujet à changement

LE DEVOIR, LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUILLET 1995

Le PIB en avril

Du surplace après deux mois de recul

Ottawa (PC) — L'économie a fait du surplace en avril. Statistique Canada a indiqué hier que la production économique avait grimpé d'un minuscule 0,1 % en avril après avoir régressé deux mois d'affilée.

Une baisse de la production industrielle a freiné la progression économique en avril, bien qu'on ait enregistré des gains sensibles dans les transports et les mines.

L'économie canadienne n'a pas cessé de ralentir après avoir connu une croissance rapide en 1994 et beaucoup d'observateurs s'attendaient à un troisième mois de recul.

Les industries ont tout de même réduit leur production pour le troisième mois consécutif à la suite d'un fléchissement dans le secteur de la construction, un affaiblissement de la demande chez les consommateurs et un déclin des exportations. Statistique Canada a souligné que la production industrielle aux États-Unis avait également chuté

C'est la baisse de la production industrielle qui a freiné la progression de l'économie

et que cela pouvait entraîner une baisse des exportations des industries canadiennes au cours des prochains mois.

La croissance s'est aussi ramollie à la suite d'une régression de 1,5 % de la construction, reflétant un fléchissement dans les mises en chantier de logements et d'immeubles commerciaux. Statistique Canada a fait remarquer que la baisse des taux hypothécaires ne s'était pas encore traduite par une augmentation de la demande de logements en avril.

Côté bonnes nouvelles, les transports et les services d'entreposage ont rebondi en avril de 3,2 % après une chute de 3,1 % en mars due en grande partie à une grève des chemins de fer. Le secteur minier a connu une effervescence particulière, enregistrant un gain de 4,7 % après des pertes aux mois de février et mars.

Aux États-Unis, un ralentissement attendu

Aux États-Unis, le PIB a progressé de 2,7 % en rythme annuel au premier trimestre 1995, après une croissance de 5,1 % au quatrième trimestre 1994, selon l'estimation définitive du département du Commerce publiée hier. Les analystes s'attendaient à cette croissance de 2,7 %, inchangée par rapport à la précédente estimation officielle pour le premier trimestre.

Ce rythme d'expansion, le plus lent depuis un an et demi, confirme le net coup de frein de l'activité économique par rapport à 1994, où le PIB avait progressé de 4,1 %, soit le rythme le plus rapide depuis dix ans.

Les analystes tablent sur un ralentissement encore plus marqué au deuxième trimestre, mais s'attendent pour la plupart à ce que la croissance reprenne quelque peu pendant le deuxième semestre.

Le déflateur, une des principales mesures de l'inflation, s'est établi à 2,2 % au premier trimestre, inchangé par rapport à la précédente estimation.

Une révision à la hausse des dépenses d'équipement et des exportations a compensé, dans le chiffre de croissance, une révision à la baisse des dépenses de consommation. Ces dépenses, moteur de l'économie américaine puisqu'elles représentent les deux tiers du PIB, ont augmenté de 1,6 % en rythme annuel (14,3 milliards \$ US), contre une précédente estimation de 1,8 %. Ce rythme est trois fois moins rapide qu'au dernier trimestre de l'année dernière.

Les dépenses d'équipement des entreprises ont en revanche bondi de 24,5 %, soit de 31,1 milliards \$ US, témoignant de la confiance des entreprises dans la poursuite de la croissance. Le département du Commerce avait auparavant fait état d'une hausse de 22,5 %.

Les bénéfices des entreprises après impôts vont eux aussi dans le sens d'une économie en bonne santé, puisqu'ils ont progressé de 3,8 % contre 2,5 % au quatrième trimestre 1994.

Les exportations nettes ont augmenté de 4,8 %, ou de 8,5 milliards \$ US.

Les trois «C»

*Confiance,
Consommation et
Chômage feront la différence
entre un atterrissage en douceur
et une franche récession aux
États-Unis*

LAURENT ZECCHINI
LE MONDE

Washington — Des statistiques défavorables ne font pas nécessairement une récession. Mais elles peuvent y contribuer en sapant la confiance des consommateurs et de l'industrie, comme en témoigne la chute de l'indice de confiance des consommateurs quant à la situation et aux perspectives économiques publiées par le Conference Board le 27 juin.

Dans une conjoncture économique marquée par un net ralentissement de l'activité, cela pourrait faire passer de l'«atterrissage en douceur» de l'économie américaine, le scénario encore jugé le plus probable par beaucoup, à la récession, de plus en plus fréquemment évoquée, jusque dans la bouche d'Alan Greenspan, le président de la banque centrale, qui récemment en a pour la première fois admis le risque.

À force de vouloir jouer les pompiers d'une économie qu'on disait guettée par la surchauffe et menacée par une résurgence de l'inflation, la Réserve fédérale (Fed) a-t-elle brisé le dynamisme de la croissance? Comme la presse, Wall Street s'en inquiète, ce qui contribue aux rechutes successives du dollar. Les économistes, tout en assurant qu'il faut garder raison, reconnaissent qu'ils ont été pris de court par un ralentissement aux allures de coup de frein.

Les politiques se positionnent aussi. En cas de récession, la Maison-Blanche a déjà choisi son bouc émissaire en la personne d'Alan Greenspan. Les républicains, de leur côté, sont prêts à dénoncer le pilotage économique de l'administration Clinton, tout en sachant que le président cherchera à leur faire porter le chapeau en invoquant l'impact de leurs propositions budgétaires un peu extravagantes, même si sénateurs et représentants se sont mis d'accord pour ramener les réductions d'impôt de 350 à 245 milliards \$. Tout le monde a des raisons de redouter les conséquences électorales d'une situation économique devenue insaisissable.

Dans la foulée d'une récession, une réélection de Bill Clinton en 1996 serait aléatoire; mais les chances d'un candidat du Grand

Old Party de l'emporter seraient amoindries: les républicains auraient du mal à tenir leurs promesses en matière de réduction des dépenses et d'allègement de la fiscalité.

Réveiller les passagers

L'économie américaine est-elle réellement menacée d'une récession? Les mauvaises performances de l'emploi en mai se sont ajoutées à une baisse de l'indice des principaux indicateurs économiques en avril, qui est la plus prononcée depuis deux ans, et surtout la troisième consécutive. Historiquement, rappellent les économistes, ce dernier élément est souvent annonciateur d'une récession. Ce n'est pas tout: les dépenses de consommation, les ventes de logements et d'automobiles, l'activité et l'investissement industriels fléchissent nettement, et les exportations enregistrent des résultats assez médiocres en dépit de la baisse du dollar. En avril, le déficit commercial s'est de nouveau creusé, à 11,4 milliards \$ contre 9,8 milliards \$ en mars, et les commandes de biens durables ont plongé de 4,5 %, avant, il est vrai, de se redresser de 2,5 % en mai.

Laura Tyson, principal conseiller économique de Bill Clinton, ne fait évidemment pas partie des Cassandre: avec d'autres, elle a souligné que ces mauvais indices doivent être replacés dans le cadre d'un cycle économique, et parie que la «seconde moitié de l'année» sera bien meilleure que la première. Un avis que partagent de moins en moins d'experts. Ainsi Alan Blinder, le vice-président de la Fed, après avoir exclu le risque d'une récession, s'est montré ensuite plus circonspect: il se contente à présent d'évoquer «un scénario improbable» (en matière de récession), tout en reconnaissant qu'il y a peu de chances que l'«atterrissage» s'effectue «en douceur»: «Parfois, explique-t-il, le pilote touche la piste avec suffisamment de brusquerie pour éveiller les passagers sans détruire l'avion. C'est à cela que ressemblent aujourd'hui les perspectives

de l'économie.» L'évolution à long terme de l'économie américaine pourrait lui donner raison: si le taux de croissance peut tomber à environ 1 % sur le deuxième trimestre (après 2,7 % au premier et 5,1 % au quatrième trimestre 1994), il ne s'agit pas là que d'un ralentissement temporaire compréhensible après la surchauffe observée en 1994. De plus, un tel mouvement de yoyo n'est pas exceptionnel: la croissance américaine avait atteint 5,7 % fin 1992, pour retomber à 1,2 % début 1993, et finir à 6,3 % à la fin de la même année.

L'école des optimistes souligne, d'autre part, que le caractère préoccupant du gonflement des stocks des entreprises correspond à un phénomène conjoncturel, celui de la chute des dépenses de consommation, lesquelles représentent deux tiers de l'activité économique aux États-Unis. Les détaillants et les entreprises, qui ont mal anticipé l'ampleur de la baisse de la consommation, ont besoin d'une période d'adaptation.

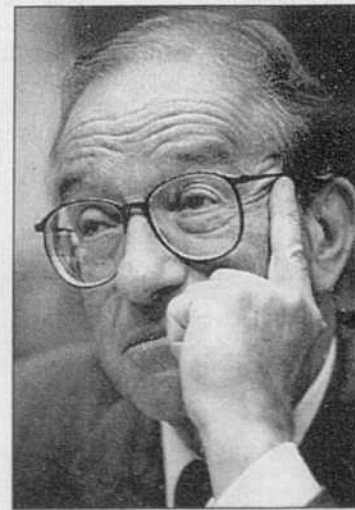
Faiblesse «compétitive» du dollar

Il n'empêche: ce phénomène peut engendrer des effets pervers, puisque le ralentissement de la croissance souhaité par la Fed se traduit nécessairement par une baisse de l'activité des entreprises et par la tentation, pour l'industrie, de ne plus embaucher ou de continuer à licencier, ce qu'elle fait actuellement. Les experts de la Fed estiment cependant que les stocks n'ont pas encore atteint un niveau alarmant, et rappellent que la chute des taux d'intérêt à long terme profite aux futurs acheteurs de logements.

Les exportations, après un passage à vide lié à la chute du peso mexicain, devraient s'améliorer dans les prochains mois, assurent-ils, grâce à la faiblesse «compétitive» du dollar, devenue de facto le principal instrument de stratégie économique des États-Unis dans la guerre commerciale en cours.

Mais l'importance des exportations pour l'économie américaine en fait une arme à double tran-

À force de jouer les pompiers, Alan Greenspan et la Fed ont-ils brisé le dynamisme de la croissance?



VOIR PAGE B 2:
CONFIANCE

ÉCONOMIE

DESTINS PUBLICITAIRES

Pierre Drouin et Michel Lopez:
le grand saut

Deux créatifs renommés embauchés par un réseau de télévision

Dix ans, dans la vie d'un couple, c'est long. Mais dans la vie d'un couple publicitaire, c'est presque une éternité. Pierre Drouin et Michel Lopez sont ensemble depuis dix ans. Ils se sont connus à l'agence BCP, avant de devenir ensemble associés de l'agence Foug, puis sont revenus ensemble chez BCP. Pour finalement partir ensemble à TVA.

TVA? Ce n'est pas le sigle d'une nouvelle agence de publicité mais bien celui du réseau de télévision. Michel Lopez et Pierre Drouin en forment, depuis quelques semaines, la nouvelle direction - bicephale - des communications.



Patrick Pierra

Le dernier mouvement du couple Drouin-Lopez a surpris. Certes, le milieu publicitaire est volatil: les gens changent souvent d'employeur. Sur-tout lorsqu'il exercent une profession «créative»: concepteur-rédacteur, dans le cas de Michel Lopez, ou directeur artistique, dans celui de Pierre Drouin. «Encore plus lorsque leurs réalisations professionnelles ont été remarquées par l'industrie. Tel est aussi le cas du tandem Drouin-Lopez: il a notamment créé des campagnes pour le Musée des Beaux-Arts, Ikea, Volkswagen, le Bureau laitier et la bière La Roussee.

Ce qui fait l'originalité du départ de Lopez et Drouin vers TVA, c'est que les créatifs passent souvent d'une agence à l'autre, mais rarement chez un client. Comme s'il était écrit, dans le Livre de la jungle publicitaire, que le créatif est une espèce protégée. Enfermez-le dans un enclos, nourrissez-le grassement, et il a de bonnes chances de s'épanouir. Mais laissez-le sortir, et vous signez sa perte. Les professionnels de l'achat médias peuvent très bien partir travailler pour des médias. Les professionnels du service à la clientèle peuvent très bien quitter leur agence pour un annonceur. Mais les créatifs, jamais: ils ne peuvent bouger que d'une agence à l'autre.

Lopez et Drouin ont bravé cet interdit: ils sont partis travailler chez un client, qui est aussi un média. «Ca s'est fait très vite, raconte Michel Lopez. Après le récent départ de Michel Chamberland, qui était vice-président à la programmation de TVA, Michel Bissonnette a rejoint le service de la programmation, à titre de directeur de la création. Il nous a appelé pour le remplacer à la direction des communications.» Michel Bissonnette, plus connu du grand public pour avoir dirigé le mouvement des jeunes libéraux, est lui-même un transfuge de BCP, l'agence de publicité de TVA. Il travaille depuis plusieurs années avec Drouin et Lopez qui ont conçu, chez BCP, les campagnes «Le Monde passe à TVA» et «TVA vit avec vous». Aujourd'hui, ils se retrouvent tous les trois au siège du réseau,



Michel Lopez et Pierre Drouin.

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 12 AU 18 JUIN 1995

1	Alerte à Malibu	TVA	lundi	846 000
2	Beverly Hills	TVA	lundi	785 000
3	Mini-série	TVA	lundi	631 000
4	Ciné-comédie	TVA	mardi	591 000
5	La Poule aux œufs d'or	TVA	mercredi	531 000
6	Des Jardins d'aujourd'hui	SRC	lundi	530 000
7	Éliminatoires du hockey	SRC	mardi	528 000
8	Cinéma haute tension	SRC	lundi	546 000
9	Ciné-Extra	TVA	samedi	519 000
10	Drôle de vidéo	TVA	mardi	519 000

Source: Nielsen

boulevard de Maisonneuve à Montréal.

«Nous ne serions pas venus l'un sans l'autre», assure Michel Lopez. «On a toujours constitué une équipe gagnante et on veut continuer», renchérit Pierre Drouin, dans le bureau qu'il partage avec son collègue.

Pourtant, le contexte est tout autre que celui d'une agence de publicité. En charge des communications, on ne leur demande plus seulement d'avoir des idées brillantes mais de gérer, au jour le jour, l'image d'une grande entreprise. Le défi ne leur fait pas peur. «En tant qu'associés chez Foug, raconte Michel Lopez, nous avons acquis une expérience de gestion et de direction d'entreprise. Aujourd'hui, nous devons mettre à profit cette expérience pour devenir entraîneurs d'une équipe.» Équipe constituée de plusieurs employés au service des communications, et de réalisateurs spécialisés dans les autopromotions.

«La télévision a changé, explique Michel Lopez. Plus personne ne regarde tout le temps le même canal. Les téléspectateurs choisissent des émissions selon leur humeur et leurs centres d'intérêt. Pour les satisfaire, TVA doit offrir un choix très

diversifié mais doit en même temps affirmer une personnalité très forte. C'est sur cette personnalité que nous allons travailler.»

Du lancement de la programmation de la chaîne jusqu'aux messages d'autopromotion diffusés à l'antenne, rien ne devrait désormais échapper à leur vigilance. Ni à leur intervention. «On peut réagir immédiatement, avec les moyens dont on dispose: une équipe à l'interne et de multiples possibilités d'échanges avec d'autres médias.» Ces échanges qui font que beaucoup de médias dépensent très peu d'argent en publicité: ils utilisent l'espace d'autres médias qui peuvent, en retour, utiliser le leur.

Habituellement, les publicitaires influent seulement sur la communication d'un produit, pas sur le produit lui-même. Ils travaillent avec une distance, qui constitue une contrainte mais qui leur donne un certain recul. Ce recul, Drouin et Lopez sauront-ils le garder? «On savait que l'on prenait un risque en acceptant ce poste, dit Michel Lopez. Mais le risque est calculé. Notre nouvel employeur est conscient de nos forces et de nos faiblesses, et il va nous aider à donner le meilleur de nous-mêmes.»

Interurbain

Bell lance un
avertissement à STN

Toronto (PC) — Bell Canada a averti la compagnie d'interurbains STN de payer ses factures sous peine de se faire couper le sifflet.

Bell, qui fournit les lignes téléphoniques utilisées par STN pour acheminer ses appels, a prévenu la compagnie d'interurbains qu'elle doit payer au moins une partie de son compte, sans quoi elle sera débranchée le 6 juillet au plus tard.

STN a déclaré hier qu'elle doit moins que ce que Bell lui réclame et qu'elle effectue des paiements. «STN fait tout ce qui est possible pour s'assurer que le service aux clients sera maintenu», a déclaré la compagnie dans un communiqué. Les dirigeants n'étaient pas disponibles pour commenter davantage.

Le porte-parole de Bell Canada, James Morris, a fait savoir que les parties sont en discussion. «Nous cherchons un arrangement raisonnable.» Il a toutefois indiqué que STN devra fournir plus d'argent.

«Comme avec n'importe quel autre client, nous devons être payés pour le service que nous fournissons.»

M. Morris a refusé de donner plus de détails sur la mésentente ou sur les sommes en jeu.

Cette annonce survient un jour après une assemblée houleuse de STN, endettée de 128 millions\$ et qui se cherche de nouveaux partenaires.

Les actions de STN ont dégringolé aussi bas que 29 cents l'unité à la bourse de Toronto, après avoir atteint un sommet de 4,85\$ en 52 semaines. La transaction des actions a été interrompue tôt hier à la suite de l'annonce des problèmes avec Bell.

L'ancien président du conseil, Ronald Bisset, et trois autres administrateurs ont démissionné de STN il y a trois semaines. L'actuel président Andy Sartor a indiqué durant l'assemblée que STN négocie avec plusieurs joueurs pour refinancer sa dette ou injecter de nouveaux capitaux.

La compagnie arrive derrière Unitel et Sprint dans la course pour ravir les clients de Bell. La plupart des clients de STN sont au Québec et en Ontario. La compagnie affirme détenir 3% du marché résidentiel (en revenus) et moins de 1% des clients commerciaux.

STN, qui a son siège social à Markham, au nord de Toronto, a fait parler d'elle lorsqu'elle transférait des clients de Bell à son service sans que ces usagers soient au courant.

Wall Street: première
semaine sans record
depuis la fin février

New York (AFP) — Wall Street a connu cette semaine sa première semaine sans record depuis celle de la fin février, alors que des statistiques contradictoires ont rendu encore plus incertaine une éventuelle baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale la semaine prochaine.

Le comité de l'Open Market de la Fed, qui décide de l'orientation de la politique monétaire, se réunira mercredi et jeudi.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 4556,10, en baisse de 29,74 points (-0,7%) sur la semaine.

Plusieurs statistiques publiées cette semaine ont contrarié les espoirs d'un assouplissement de la politique monétaire américaine. Les ventes de logements et les ventes de logements neufs ont progressé à un rythme plus rapide que prévu en mai, et

les demandes d'allocations chômage ont chuté la semaine dernière. Ce dernier indice a contribué à une envolée des taux à long terme jeudi.

«Depuis les deux ou trois derniers jours, les données économiques suggèrent que bien que l'économie ait ralenti, une récession n'est pas probable», a indiqué Abby Joseph Cohen, analyste chez Goldman Sachs.

Les statistiques publiées hier matin (hausse de 1,4 % des commandes aux entreprises en mai et recul à 47,6 points en juin contre 53,5 en mai de l'indice d'activité des directeurs d'achats de la région de Chicago), n'ont pas permis aux opérateurs d'affiner leurs pronostics.

«La Fed va vouloir en savoir le plus possible» avant de décider tout changement dans sa politique monétaire, souligne pour sa part le principal économiste de Moody's, John Lonski.

Une idée québécoise

La carte postale
électronique

Québec (PC) — La carte postale traditionnelle finira-t-elle un jour dans les vitrines de musées d'antiquités? C'est en tout cas le souhait de l'équipe de globeFlash, cette jeune compagnie canadienne qui a lancé le concept de la carte postale électronique.

Vous êtes en République Dominicaine et vous souhaitez informer vos proches de la température qu'il y fait. Et vous souhaitez surtout que la carte postale arrive avant vous. Simple: directement de votre hôtel ou du kiosque touristique le plus près, vous choisissez une carte, rédigez votre petit mot et celle-ci est directement envoyée au Canada par le fil téléphonique. Elle arrive en quelques minutes, son aspect est identique, et on la timbre pour vous. En moins de 24 heures, la carte est déposée dans la boîte postale du destinataire. Le coût: 3\$.

Ce concept est une idée originale d'un résident de Hull, Guy Latreille, qui occupe actuellement la présidence de globeFlash. La compagnie détient tous les droits de propriété intellectuelle de la Flashcarte. Actuellement, la République Dominicaine est la seule destination desservie par la compagnie mais à partir du mois d'août, des franchises seront implantées en Allemagne, en Espagne et en Italie.

La première carte électronique de l'histoire a été envoyée au premier ministre du Canada, le 25 février, par le président de la Communauté européenne, Jacques Santer. À l'occasion du Sommet du G7 qui se tenait à Halifax récemment, des kiosques globeFlash avaient été installés dans cer-

tains capitales des pays membres du G7. Quatre employés de la compagnie avaient loué une roulotte motorisée pour se rendre dans la capitale de la Nouvelle-Écosse et faire la promotion de la Flashcarte. Plus de 1000 cartes ont été offertes gratuitement et 800 d'entre elles sont passées par le fil téléphonique.

L'adjoint au président de la compagnie, Sylvain Boulet, affirme que même s'ils n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils désiraient à Halifax, les retombées ont quand même été intéressantes. «L'expérience visait essentiellement à nous faire connaître mais aussi à assurer la protection de la propriété intellectuelle du concept au niveau mondial.»

Le nouveau réseau Flashnetwork permettra d'implanter les kiosques Flashcarte un peu partout dans le monde. D'ici deux ans, l'objectif des actionnaires de la compagnie est d'offrir leurs services à 1,3 milliard de touristes internationaux et 528 millions de touristes nationaux. Les hôtels et les kiosques d'information de plusieurs pays dans le monde pourront être reliés au réseau Flashnetwork par les entreprises de télécommunications nationales.

Une quarantaine de petits actionnaires privés financent actuellement les activités de globeFlash. Il est évident que pour le lancement mondial, l'apport de partenaires mieux nantis sera nécessaire. «Nous sommes à la recherche de partenaires québécois, non seulement pour le financement de nos activités, mais également pour aller chercher de l'expertise professionnelle», a ajouté Sylvain Boulet.

CONFIANCE Quelles sirènes écouter?

SUITE DE LA PAGE B 1

Quelles sirènes Alan Greenspan va-t-il écouter? S'il se montre sensible au climat d'inquiétude perceptible dans les milieux politiques et financiers, une baisse des taux d'intérêt à court terme, début juillet, au moment où les chiffres de l'emploi pour juin seront connus, est probable. D'autant que les experts de la Fed ont le sentiment que la menace de l'inflation est écartée, au moins provisoirement. Mais tout est lié: une baisse continue du dollar (accentuée par les spécula-

tions sur les taux d'intérêt) a pour effet de renchérir le coût des importations, avec un effet adverse évident sur l'augmentation des prix. Bien des choses vont donc dépendre de l'évolution de la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise. Et aussi des surenchères politiques. Confiance, consommation, chômage: ces trois «C» feront, dans les mois à venir, la différence entre «atterrissage» (en douceur ou non) et franche récession.

PHOTOGRAPHES AMATEURS

Faites bonne impression

Révélez-nous votre plus belle nature
en participant au concours de photographieLes meilleures photos seront publiées
chaque mardi dans LE DEVOIR,
le plus beau quotidien au monde

(source: The Society of Newspaper Design, 1994).

Tous les supports sont admis.

- 1^{er} prix Un séjour de 2 nuits au Relais et Châteaux L'Eau à la Bouche à Sainte-Adèle, valide pour 2 personnes, d'une valeur de 495 \$
2^e prix Un bon d'achat pour de l'équipement photographique d'une valeur de 400 \$ chez L.L. Lozeau Ltée
3^e prix Un bon d'achat pour de l'équipement photographique d'une valeur de 250 \$ chez L.L. Lozeau Ltée

Les épreuves doivent être envoyées à:

Concours Zoom sur la nature, a/s Le Devoir, 2050, De Bleury, 9^e étage Montréal (Québec) H3A 3M9

Les prix seront attribués par un jury qui sélectionnera les meilleures soumissions à chaque semaine. Le Devoir publiera cette sélection tous les mardis du 25 juillet au 29 août 1995 inclusivement. Les photographies seront acceptées jusqu'au 15 août 1995, le sceau de la poste faisant foi de la date d'envoi. Les gagnants seront avisés par téléphone et devront répondre à une question de connaissance générale. Les participants qui désirent récupérer leurs épreuves doivent joindre à leur envoi une enveloppe de format adéquat pré-affranchie et pré-adressée. En l'absence de cette enveloppe, les photographies seront jetées. Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir. Les finalistes consentent à la publication de leur photo sans aucune autre rémunération.

Brève description du sujet	
Nom	
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone	

Les fac-similés ne sont pas acceptés.

Hôtel-Restaurant
L'Eau à la Bouche
Ste-Adèle, Laurentides

L.L. Lozeau

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

EN BREF

REYNOLDS ACHÈTE
UNE USINE D'ALCAN

Reynolds Metals a annoncé hier avoir mené à bien l'achat d'une usine de feuille d'aluminium stratifiée d'Alcan située à Louisville, au Kentucky. Les détails de la transaction n'ont pas été dévoilés. D'une superficie de 16 000 mètres carrés, cette usine emploie 120 personnes et sera intégrée à la division des emballages souples de Reynolds, l'un des quatre marchés stratégiques de croissance identifiés par l'entreprise. Environ 45 % des revenus mondiaux de 6 milliards \$ US de Reynolds proviennent des ventes dans le secteur des emballages.

É.-U.: HAUSSE
DES COMMANDES
INDUSTRIELLES

Washington (AFP) — Les commandes industrielles ont augmenté de 1,4 % en mai aux États-Unis, après un recul de 2,2 % en avril (chiffre révisé), a annoncé hier le département du Commerce. Il s'agit de la première remontée de ces commandes après trois baisses mensuelles consécutives. Les analystes tablaient généralement sur une hausse de 1,8 % des commandes inter-entreprises. L'indice initialement annoncé pour avril faisait état d'une baisse de 1,9 %. Cette reprise a été provoquée par une progression de 2,7 % des commandes de biens durables qui ont suivi une chute de 4,6 % en avril. Ce signe de redémarrage intervient après une série d'indicateurs récents allant dans le même sens. Ces biens d'une durée de vie supérieure à trois ans sont particulièrement sensibles à l'évolution des taux d'intérêt, dont la tendance générale est à la baisse. Sur douze mois, les commandes ont augmenté de 8,8 %.

SOCANAV A PERDU
4,5 MILLIONS \$

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 1995 Socanav a subi une perte de 4,5 millions \$ (20 cents par action) comparativement à un bénéfice net de 1,2 million \$ (6 cents par action) un an plus tôt. Ce revirement, subi malgré un chiffre d'affaires stationnaire, à 33,3 millions \$, entre les deux périodes de comparaison, est attribuable, selon Socanav, à des coûts initiaux importants relatifs à l'adaptation d'une partie de la flotte aux exigences du marché international. L'entreprise de Michel Gaucher a également précisé qu'elle avait accepté une offre d'achat pour le navire *L'Aigle*. Cette transaction, conclue en juin dernier à un prix d'environ 7 millions \$, a permis de réduire la dette de 5,75 millions \$.

Avec un peu d'aide de la SADC

La Banque Laurentienne se porte
acquéreur de la Nord-Américaine

Toronto (PC) — La Nord Américaine, Compagnie d'Assurance Vie a finalement trouvé un acheteur pour sa fiducie, avec un peu d'aide du gouvernement. La Banque Laurentienne a donné le coup à la Banque Nationale en se portant acquéreur de la Compagnie de Fiducie Nord Américaine, ont en effet annoncé les compagnies hier, sans révéler le montant de la transaction.

Cependant, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et, par extension, les contribuables, assument toujours un fardeau de plus de 475 millions \$. Le président du conseil d'administration de la SADC, Grant L. Reuber, a fait savoir que les 475 millions \$ promis par la société à la Nord Américaine en 1992 seront utilisés dans la transaction proposée et que l'agence gouvernementale injectera encore plus d'argent, en refusant de préciser combien.

La SADC avait d'abord proposé son soutien pour aider la Nord Américaine à acheter First City Trust Co. Il s'agissait de 175 millions \$ de prêts et de 300 millions \$ supplémentaires en garanties contre des pertes ultérieures dans le portefeuille de la fiducie. La SADC s'attendait à ce que le prêt soit remboursé et que les garanties ne soient pas utilisées.

En vertu de la transaction, la SADC compensera la différence entre la valeur des pro-

prêts inscrite dans les livres de la fiducie et leur valeur réelle, qui a chuté dramatiquement. Ce qui fait que les épargnants de la fiducie — dont l'argent a été utilisé pour les hypothèques — ne perdront pas d'argent quand les actifs seront vendus moins cher. La SADC, société de la Couronne, affiche présentement un déficit de 1,6 milliard \$. Elle a emprunté du trésor canadien 2,1 milliards \$.

La banque montréalaise Laurentienne, la septième banque au Canada, ne rachète que les parties saines de la Fiducie Nord Américaine, a fait savoir Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction de l'institution. Il a ajouté que les prêts immobiliers en difficulté seront cédés au groupe américain d'investissement immobilier Brazos Fund LP, contrôlé par le millionnaire texan Robert Bass. «Nous conserverons les prêts personnels, les hypothèques résidentielles et les prêts commerciaux», a déclaré M. Rousseau.

«Cette acquisition rehaussera nos activités bancaires existantes et nous permettra d'étendre considérablement notre présence en Ontario et dans l'Ouest canadien», a ajouté le président de la Banque Laurentienne par voie de communiqué.

La transaction, qui doit être approuvée par la SADC, devrait être conclue au plus tard le

30 septembre 1995.

La Fiducie Nord Américaine transférera à la Laurentienne un portefeuille de dépôts de 2,8 milliards \$ ventilés sur un réseau de 30 succursales employant près de 600 personnes de Montréal à Victoria. Elle fournit des prêts et des services fiduciaires et investit des dépôts.

M. Rousseau a laissé entendre qu'il était trop tôt pour dire combien de succursales demeureront ouvertes. «Mais la raison pour laquelle nous voulons acheter cette compagnie, c'est que nous voulons étendre notre réseau. Nous devrions donc en garder beaucoup ouvertes», a-t-il expliqué.

Brian Moore, le président de la Nord Américaine, s'est dit très heureux d'avoir vendu la fiducie. La Nord Américaine avait été mise sous surveillance par le service de cotation Moody's en mars dernier à cause des problèmes de sa filiale fiduciaire. La compagnie d'assurance torontoise avait inscrit dans ses livres une perte de 49,3 millions \$ sur réévaluation à la baisse de son placement dans la société de fiducie déficitaire, cette écriture a transformé un bénéfice de 25,4 millions \$, en 1993, en une perte de 17,4 millions \$ l'année suivante.

La Banque Laurentienne compte plus de 10 milliards \$ d'actif, 230 succursales et 3200 employés.

À la recherche de concessions de 125 millions \$

Canadien International prolonge le délai de
son ultimatum lancé à ses 16 000 employésGÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Tenant d'obtenir des concessions de 125 millions \$ auprès de ses 16 000 employés, Canadien International a décidé de poursuivre les discussions avec cinq de ses six syndicats au-delà de cette date butoir du 30 juin.

«Les discussions avec cinq de ces six syndicats (les 2500 pilotes de l'entreprise ont refusé de participer aux négociations) qui se sont déroulées de façon intensive ces deux dernières semaines ayant enregistré de bons progrès, les parties ont décidé de les poursuivre et de les faire progresser davantage», a souligné Canadien International dans son communiqué. Après avoir déjà consenti 200 millions \$ sous forme de concessions salariales variant entre 5 et 20 % dans l'opération de sauvetage, en 1992, les 16 000 employés du transporteur sont placés depuis mai dernier devant un ultimatum. Ou ils acceptent des concessions évaluées à 125 millions \$, sous la forme d'une réduction des coûts de

main-d'œuvre, ou ils endossent le plan B visant l'élimination des routes intérieures non rentables, un plan qui aurait pour conséquences de cloquer plusieurs avions au sol et d'abolir quelque 6000 emplois. Ils avaient jusqu'à hier soir, minuit, pour prendre position, une échéance qui vient d'être prolongée.

Parallèlement à cette prolongation, Canadien a précisé qu'une étude complète de son exploitation avait été effectuée et que les premières étapes d'un nouveau plan stratégique seraient annoncées la semaine prochaine. Afin de retrouver la rentabilité et de renouveler sa flotte d'appareils, le transporteur veut réduire ses coûts d'exploitation de 325 millions \$ au cours des trois prochaines années. «L'objectif du plan stratégique consiste à ramener la société sur la voie de la rentabilité et ce, de façon considérable, en affectant les ressources de manière à mieux desservir les liaisons intérieures et internationales dont le rendement est plus élevé.

Les activités dont le rendement n'est pas optimal feront l'objet d'une réorganisation», a déclaré Kevin Jenkins, président et chef de la

direction de Canadien International.

Au premier trimestre clos le 31 mars dernier, Canadien a subi une perte de 108,6 millions \$, soit une nette détérioration par rapport à celle de 67,4 millions \$ enregistrée au premier trimestre de 1994 et ce, malgré une hausse de 5 % des revenus. Pour l'ensemble de l'exercice 1994, sa perte s'est chiffrée à 37,8 millions \$. M. Jenkins a réitéré sa volonté de terminer l'exercice en cours avec un bénéfice d'au moins 50 millions \$.

Chez les employés, on penche naturellement vers le plan A, non pas, toutefois, sans démontrer une certaine exaspération tout au long de ce processus. D'autant qu'il n'est pas exclu que des pertes d'emplois ne découleront pas de la restructuration, dont les détails doivent être annoncés la semaine prochaine.

Et on accepte encore difficilement les bonis de 450 000 \$ consentis à la fin de 1994 aux dirigeants de Canadien en guise de remerciement pour avoir mené à terme la transaction salvatrice de 246 millions \$ avec American Airlines.

Unitel obtient un
nouveau sursis
de ses banquiersGÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La compagnie d'interurbains Unitel Communications a demandé à ses banquiers de prolonger son prêt de 650 millions \$ échu hier, repoussant ainsi le paiement pour une troisième fois. «Nous avons demandé une prolongation et nous pensons que les banques vont nous l'accorder», a déclaré hier la porte-parole d'Unitel, Carleen Carroll.

Mme Carroll a expliqué qu'il revient aux banques de décider de la durée de la prolongation, mais a précisé qu'elle serait de 30 à 60 jours. «Personne ne semble vraiment s'en affoler. La dernière fois (qu'il y a eu un délai), ça a pris plusieurs semaines. La dernière fois, le prêt a été reporté du 31 décembre 1994 à la fin d'avril, mais ça a pris jusqu'à la mi-mai pour avoir l'annonce officielle.»

Une autre porte-parole d'Unitel, Valérie Gonzalo, a également joué la carte de l'optimisme en épousant la thèse d'un report de l'échéance de remboursement. «Nous sommes en activités pour longtemps, a-t-elle soutenu. Pour nous, il n'y a pas de date ultime. Et la restructuration engagée dernièrement, combinée à une gestion serrée, nous permet de poursuivre nos activités sans mise de fonds additionnelle.» À venir jusqu'à tout récemment, Unitel continuait d'accumuler les pertes au rythme de 1 million \$ par jour ouvrable.

Longue période d'incertitude

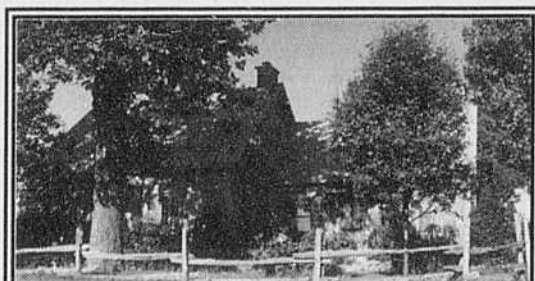
Mme Gonzalo a tenu à ajouter que cette longue période d'incertitude dans laquelle l'entreprise de téléphone avait été plongée depuis que Rogers eut renoncé, le 28 avril, à exercer son option n'a pas provoqué de vent de panique parmi la clientèle. «Il n'y a pas eu de désistement ni de perte d'abonnement» a-t-elle prétendu.

Ce délai donnera plus de temps au banquier américain J.P. Morgan, dont les services ont été retenus par Unitel au début de juin, pour trouver des acheteurs pour la compagnie d'interurbains. Mme Carroll avait indiqué plus tôt cette semaine que plusieurs acheteurs s'intéressent à Unitel mais n'a pas donné de noms. Mme Gonzalo a ajouté, de son côté, des acheteurs potentiels ont fait part de leur intérêt. Mais, pour l'instant, on doit plutôt parler de manifestations d'intentions plutôt que d'offres fermes.

C'est également hier que prenait fin l'injection de fonds de sauvetage effectué par deux actionnaires d'Unitel, Rogers Communications et la compagnie new-yorkaise AT&T, ces derniers ayant consenti un investissement additionnel de 145 millions\$, en deux étapes, afin de permettre à Unitel de se tenir à flot jusqu'à la fin de juin. Mais cette fois, Unitel ne demandera pas de fonds supplémentaires. «Nous avons été très prudents dans notre gestion et nous serons capables de tenir jusqu'à ce que ça s'arrange», a répété savoir Mme Carroll.

Canadien Pacifique possède 48 % d'Unitel, Rogers 29,5 % et AT&T 22,5 %. CP a annoncé en janvier qu'il voulait se retirer de cette entreprise de téléphonie déficitaire, qui a englouti quelque 1 milliard\$ depuis sa création en 1992, et a offert à Rogers d'exercer son option de 210 millions\$ pour racheter sa part. Rogers a refusé, considérant que le prix était trop élevé, s'engageant alors dans une partie de bras de fer afin d'obtenir des concessions tant de CP que des créanciers.

avec la Presse canadienne

RÉSIDENCES
DE PRESTIGE

ST-JEAN SUR RICHELIEU

30 minutes de Montréal. Très belle propriété en pierre des champs, 1858, très bien rénovée, 10 pièces, 2 salles de bain (dont une avec bain tourbillon double), cheminée, poêle à bois dans salle à manger. Un hectare de terrain. Cause départ. Doit être vendue. Prix: 189 000 \$.

Tél.: 358-3898



PIGNONS SUR LE FLEUVE

Visite libre dimanche 14h00 à 16h00, 14171 Belleville-Montréal. 3 condos style maison de ville, semi-détaché. Bord de l'eau navigable avec quai (profondeur naturelle). Superficie habitable 2100 à 2500 p.c., 2 à 4 ch.c., 2 1/2 s/bain, cuisine haut de gamme, foyer. Garage int. et stat. couvert, thermopompe. Faut voir! 250 000 \$ à 300 000 \$ TPS et TVG incl.

Claude Labonne 642-7579 642-4521



SPACIEUX COTTAGE À KIRKLAND

Secteur paisible. Cottage style italien (Grilli-modèle Winchester 1985), 12 pièces, 4 c.c., 2 s/bain + s/d'eau. Planchers céramique italienne, boiserie chêne, foyer, s/sol fini, chambre froide, 2 grandes terrasses, grand terrain avec plusieurs arbres fruitiers. 375 000 \$.

426-7190 426-4603

CANTONS DE L'EST
FRELINGSBURG

Propriété de 55 acres, beau boisé avec belle plantation, grande maison idéale pour B & B. 14 pièces, 5 chambres à coucher. Droit commercial sur atelier sur la propriété.

Royal Action courtier agréé
R. Lancot agent immobilier affilié
(514) 248-3627

CANTONS DE L'EST
FRELINGSBURG

Grande propriété de 79 acres, 12 pièces, 5 chambres à coucher spacieuses, vue magnifique, endroit unique, maison luxueuse et de construction récente.

Royal Action courtier agréé
R. Lancot agent immobilier affilié
(514) 248-3627



GRANBY-CANTONS DE L'EST

Magnifique maison style victorien en plein cœur d'un secteur de villégiature, avec point de vue imprenable sur lac Boivin et montagne Shefford. Construction récente sur terrain boisé de 26 000 p.c. Premier étage: très grande cuisine, s/famille, salon, s/dîner et s/d'eau. Deuxième étage: chambre des maîtres (22 x 12) plus deux autres chambres, 2 s/bain. 195 000 \$.

(514) 378-5833 - (514) 985-3331



ISLE D'ORLÉANS (1685)

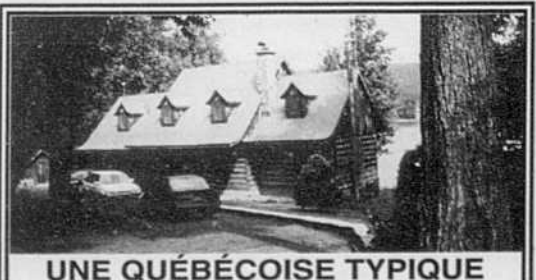
Une occasion rarissime pour connaisseurs. Saint-François, Île d'Orléans. Maison de pierre datant du Régime Français, plus de trois fois centenaire, conservée avec un soin jaloux. 2340 pieds carrés d'aire habitable, âtre original de 4 pieds de largeur. Les trésors d'antan avec les commodités d'aujourd'hui.

LISE M. GAUTHIER (418) 687-3211
RE/MAX PRESTIGE courtier immobilier.

À FLANC DE MONTAGNE
MONTEBELLO

Résidence de grand luxe et confort: fondation de pierre, toit de cuivre, 4700 p.c., 7 ch., 5 sb., 3 foyers, gar. triple. 2 acres. Vue saisissante sur la région et ses charmes. Golf et Château Montebello tout près. 399 000 \$.

Andrée Plouffe, (819) 595-1845
Royal LePage Courtier immobilier agréé

UNE QUÉBÉCOISE TYPIQUE
MONTEBELLO

Cent pieds sur le lac Poisson Blanc, pièce sur pièce, fabriquée à Ste-Agathe. Planchers de pin, foyer de pierres ouvert sur salon et salle à manger. Combustion lente et salle de lavage dans haut côté. Neuf (9) pièces dont quatre (4) ch.c. Meublée par artisan de St-Damas. Veranda ensoleillée. Site ravissant et très privé. 249 000 \$.

Andrée Plouffe, (819) 595-1845
Royal LePage Courtier immobilier agréé

• ÉCONOMIE •

Uniboard construira une usine de 125 millions \$ au Saguenay

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Après avoir annoncé le transfert de son siège social de Sainte-Foy dans la technopole de Laval, Uniboard Canada a donné le coup d'envoi hier à la construction d'une usine de panneaux de bois de 125 millions \$ à La Baie, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cette usine emploiera une centaine de personnes. Uniboard Canada va ainsi de l'avant après avoir conclu différentes ententes de principe avec l'ensemble des parties impliquées. En partenariat avec la Société en commandite Sodexfor, qui injectera 13,5 millions \$ dans le projet, Uniboard entreprendra la réalisation de cette usine d'une capacité de 220 000 m³ de panneaux de bois reconstitué, dont les coûts de construction et de mise en exploitation sont évalués à 125 millions \$. Elle assurera la gestion de l'usine et détiendra 51 % du projet.

Outre Sodexfor, détenue à 50 % par la Corporation régionale d'investissement Amisk et à 50 % par Pan-O-Lac, un groupe d'investisseurs régionaux, regroupés sous une nouvelle compagnie (Sodezpan) et comprenant notamment Coccrent, Gestion T.L.T. et des propriétaires de scieries actifs dans la région du Saguenay participeront également au projet.

Uniboard se définit comme étant le plus important fabricant de panneaux de bois reconstitué au Canada, et le quatrième en Amérique du Nord, avec un chiffre d'affaires de 230 millions \$ et 620 employés répartis entre six usines au Québec. Elle exporte plus du tiers de sa production vers 15 pays. Jusqu'en août 1994, elle était détenue à 51 % par Unikunz Canada et à 49 % par la société d'Etat Rexfor, qui a injecté 39,2 millions \$ dans l'aventure Uniboard. Rexfor a cédé sa participation au groupe allemand le 3 août 1994, pour une contrepartie de 90 millions \$.

L'anti-sida 3TC

Le partenaire de Biochem dépose une demande d'homologation

LE DEVOIR

BioChem Pharma a précisé hier que son partenaire commercial Glaxo Wellcome avait accompli le processus de dépôt d'une demande d'homologation auprès de la Food and Drug Administration (FDA) pour son produit vedette: le 3TC.

Cette demande d'homologation qui, si elle est avalisée par la FDA, devrait aboutir à la commercialisation de l'anti-sida, vise l'approbation du 3TC en association avec Retrovir (AZT) pour le traitement des adultes et des enfants porteurs du VIH.

BioChem a ajouté que la FDA étudierait la demande conformément au processus d'approbation accéléré et que les demandes d'homologation destinées aux organismes de réglementation des pays autres que les États-Unis

sont en cours de préparation.

En vertu de l'accord de permis conclu entre BioChem et Glaxo, l'entreprise pharmaceutique de Laval touchera des redevances sur les ventes alors que Glaxo détient les droits de développement, de production et de commercialisation du 3TC à l'échelle mondiale, sous réserve de modalités particulières pour l'Amérique du Nord.

Une coentreprise détenue à parts égales commercialisera le 3TC au Canada alors que la commercialisation aux États-Unis tombe sous la responsabilité de Glaxo Wellcome.

En réaction à cette nouvelle étape vers la commercialisation du médicament, l'action de BioChem a poursuivi sa progression en bourse en clôturant hier au-dessus des 30 \$, soit à 30,13 \$, en hausse de 63 cents par rapport à la veille.

BellSouth prend une charge de 2,7 milliards de dollars

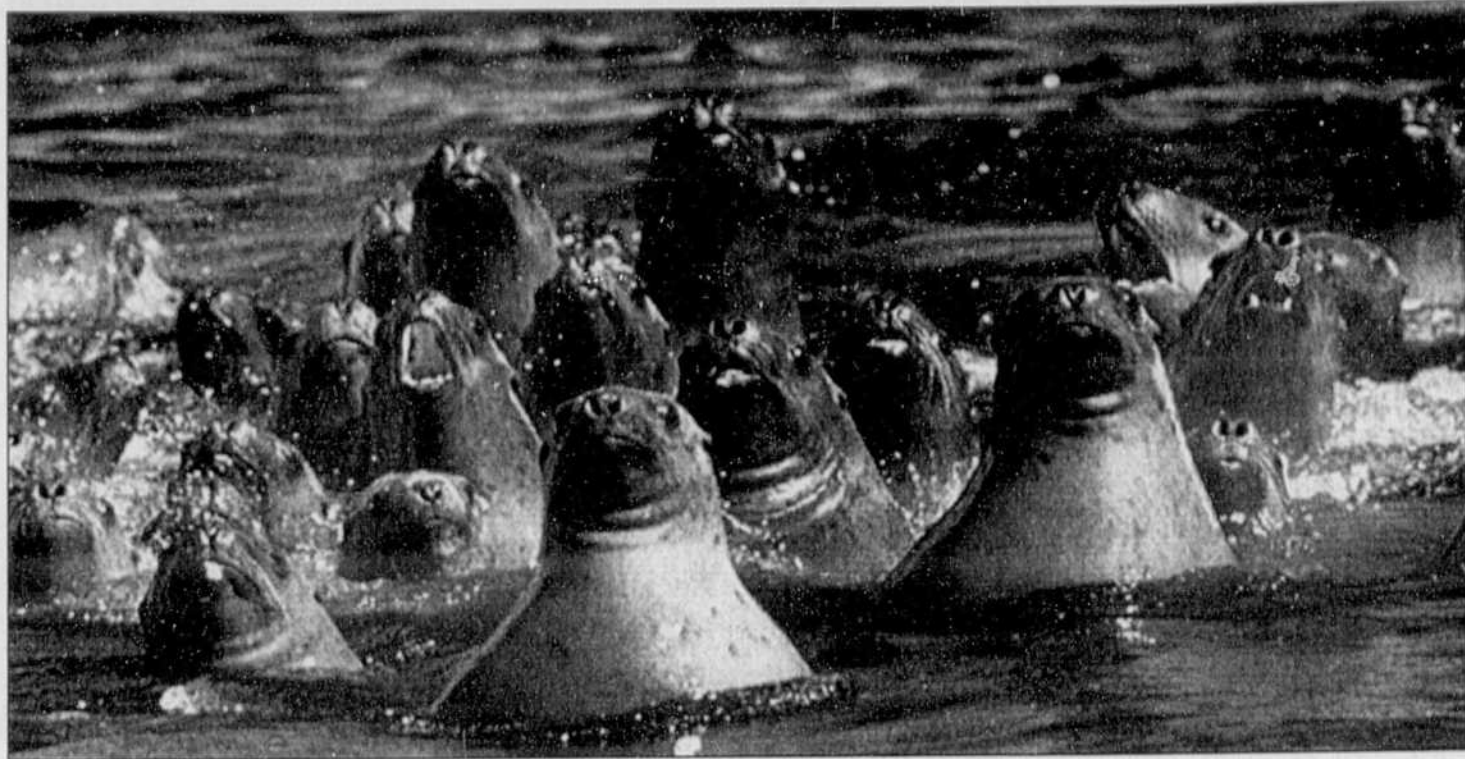
Atlanta (AFP) — BellSouth, la plus grosse des compagnies régionales américaines de télécommunication, a annoncé hier qu'elle prenait une charge exceptionnelle de 2,7 milliards \$ US sur ses résultats du deuxième trimestre.

Cette charge vise à compenser les coûts liés à des changements comptables, notamment la réduction de la valeur comptable de certains actifs. La valeur de son réseau câblé sous-terrain, dont la dépréciation était prévue sur 25 ans, se fera maintenant sur 12 ans.

Le marché des télécommunications devrait changer rapidement aux États-Unis avec l'adoption en cours d'une nouvelle loi qui supprime les fron-

tières entre les compagnies régionales de téléphone, les compagnies longue distance et les câblo-opérateurs. La mesure annoncée par BellSouth, qui intervient après la suppression de plus de 20 000 emplois en trois ans, devrait permettre à la société de renforcer sa compétitivité, a expliqué son directeur financier, Ronald Dykes, lors d'une conférence de presse au siège d'Atlanta (Géorgie).

La charge devrait entraîner une perte nette au deuxième trimestre mais «n'amoindrit en rien la situation financière» de la compagnie, selon lui. BellSouth a dégagé au deuxième trimestre 1994 un bénéfice net de 516 millions \$ US.



Les gouvernements prennent le parti des poissons

Une étude scientifique confirme ce que les pêcheurs disent depuis longtemps: les phoques sont trop nombreux sur la côte de l'Atlantique et ils mangent toutes les espèces de fond, particulièrement la morue

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Une étude menée depuis deux ans, la première qui soit véritablement scientifique, confirme ce que les pêcheurs disent depuis longtemps: les phoques sont trop nombreux sur la côte de l'Atlantique et ils sont en train de manger toutes les espèces de fond, particulièrement la morue.

Il y avait 4,8 millions de phoques du Groenland l'an passé, qui ont ingurgité 6,9 millions de tonnes de poissons et crustacés depuis l'Arctique jusqu'au golfe Saint-Laurent. Il y a deux fois plus de phoques maintenant qu'il n'y en avait dans les années 70. Leur population augmente actuellement de 250 000 têtes par année, une croissance qui s'accroît depuis la diminution de la chasse au début des années 80.

Dans ces circonstances, les gouvernements, ceux du Canada, du Québec et des provinces de l'Atlantique prennent franchement position en faveur des poissons. Le moratoire sur la pêche de certaines espèces de fond, notamment la morue, sera maintenu aussi longtemps qu'il le faudra. On encourage en outre la chasse aux phoques, en accordant une subvention pour la viande de cet animal. Mais comment peut-on chasser le phoque sans provoquer la colère de certains environnementalistes et de Brigitte Bardot?

On en est à peu près à ce point dans le débat, à la suite de la divulgation de cette étude fédérale par le ministre des Pêches et Océans, Brian Tobin, qui propose la poursuite des discussions à l'automne au cours de deux colloques. Le premier, organisé par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord (OPANO) et le Conseil international pour l'exploration de la mer, sera un symposium international extraordinaire sur le rôle des mammifères marins dans l'écosystème. On y examinera alors les résultats de l'étude concernant la population de phoques et l'analyse de leur alimentation.

Le ministre convoquera ensuite un deuxième colloque pour étudier le dossier de la capture des phoques et voir les diverses possibilités de gestion qui s'offriront à partir de 1996. Le communiqué du ministre ne le mentionne pas, mais il faut comprendre aussi qu'on cherchera une façon de réduire

la population de phoques sans provoquer une vive réaction négative sur le plan international, comme cela s'est vu par le passé.

Gilles Champoux, un conseiller au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à Québec, prévient que «si c'est tuer pour tuer, on se fait tomber dessus» par tous les amis des animaux qui représentent désormais un courant politique réel, particulièrement en Europe. Pour éviter ce ressac, il faut trouver une utilisation commerciale accrue de ce mammifère, c'est-à-dire la peau et la viande.

La peau, la viande et...

À l'heure présente, c'est le pénis du phoque qui représente les meilleures ventes auprès d'une clientèle asiatique. Mais les qualités aphrodisiaques ne sont pas une raison valable pour tuer un animal, font valoir les défenseurs du phoque. Par ailleurs, la peau se vend un peu; on peut la faire tanner pour en faire du cuir; l'huile de phoque peut être transformée en gelée médicinale. Il reste la viande, pour laquelle on s'efforce de développer un marché.

Des travaux de recherche sur les meilleures utilisations possibles sont en cours sur cette viande noire, ressemblant un peu au foie, mais qui est plus coriace. Cette chair attend encore, semble-t-il, la recette qui suscitera un engouement général.

La chasse aux phoques est légale jusqu'à une limite de 186 000 prises par année; néanmoins les chasseurs n'ont pu l'an passé effectuer toutes les captures permises à cause de l'état des glaces qui les a empêchés de mener une chasse efficace. Ils auraient tué environ

60 000 phoques. Pour maintenir la population à son niveau actuel, il aurait fallu en abattre 190 000 de plus.

L'étude scientifique a établi qu'un phoque moyen consomme 1,4 tonne de poissons dans une année. À cause de la diminution importante des espèces de fond, ces phoques consomment des poissons de plus en plus jeunes (entre un et deux ans) et forcément de plus en plus petits, si bien qu'ils doivent en manger 900 au lieu des 500 qui leur suffisaient alors que la ressource était plus abondante.

Les scientifiques ont établi que sur les 6,9 millions de tonnes de poissons et crustacés (car les phoques mangent aussi des crevettes!) consommés l'an passé, 46 % l'avaient été dans les eaux de l'Arctique, 40 % dans les eaux de Terre-Neuve et 14 %, soit un million de tonnes, dans les eaux du golfe Saint-Laurent.

Selon Serge Labonté, directeur de la recherche à l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli et l'un des auteurs de l'étude, les phoques ont consommé dans le golfe l'an passé 445 000 tonnes de caplans, 54 000 tonnes de morues de l'Atlantique (celle que les pêcheurs captent traditionnellement) et 20 000 tonnes de morues de l'Arctique (une petite morue non commerciale). Sur les côtes de Terre-Neuve, les phoques se sont nourris notamment de 1,2 million de tonnes de morues de l'Arctique, de 620 000 tonnes de caplans et de 88 000 tonnes de morues de l'Atlantique.

Il y a 10 ans, alors que la ressource était abondante, les pêcheurs commerciaux totalisaient des prises annuelles d'environ 500 000 tonnes de morues. Un retour à une telle abondance n'est pas pour demain.

Après avoir parlé des phoques aux Îles-de-la-Madeleine jeudi, le ministre Tobin déclarait le lendemain à Charlottetown: «Malgré des mesures de gestion rigoureuses et des moratoires, les stocks ne semblent pas s'être rétablis. Sauf dans le cas de l'aiglefin du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et du flétan noir du golfe Saint-Laurent, il y a très peu de jeunes poissons.»

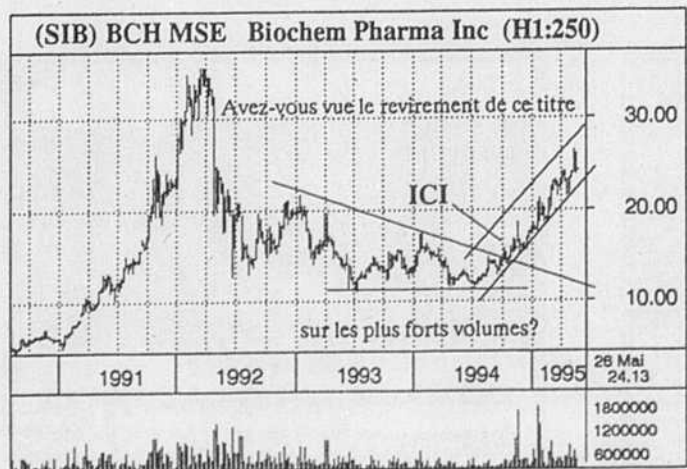
Au fait, les pêcheurs de Rivière-au-Renard, qui l'an dernier avaient défié les directives du gouvernement en allant jeter leurs filets sur la côte du Labrador pour y prendre du flétan noir, ont obtenu cette année les permis qu'ils demandaient en vain en 1994 et ils ont repris la mer en toute légalité, il y a quelques jours à peine.



PHOTOS ARCHIVES

Selon le directeur de la recherche à l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli, les phoques ont consommé dans le golfe l'an passé 445 000 tonnes de caplans, 54 000 tonnes de morues de l'Atlantique et 20 000 tonnes de morues de l'Arctique.

Le marché boursier sous un autre angle.



VISION: Logiciel d'analyse boursière sans pareil pour identifier la direction des titres et des indices boursiers.

Écran COTE: Cotes de fermeture quotidiennes et hebdomadaires. Historique de 250 jours (1 an) et 250 semaines (5 ans). Mode d'affichage rapide de la dernière cote de chaque titre ou de l'historique complet d'un titre. Mise à jour quotidienne par modem à partir de 10\$/mois. Peut aussi s'alimenter manuellement.

Écran NOUVELLE: Emmagasinage des commentaires pour chaque titre. Choix d'affichage de la plus récente nouvelle de chaque titre ou de l'historique des commentaires inscrits par l'utilisateur sur ce titre.

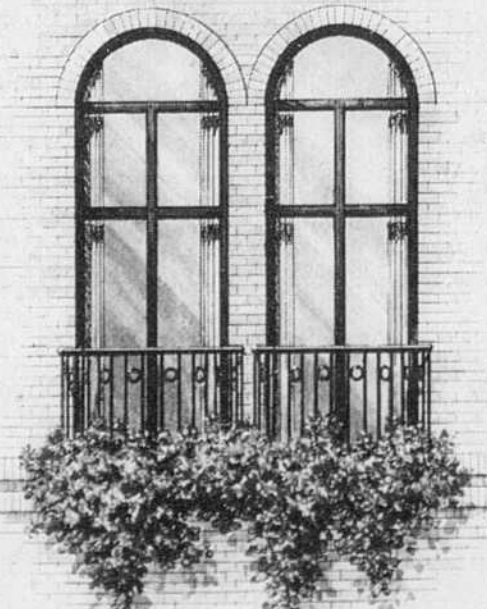
Écran GRAPHIQUE: Affichage instantané des graphiques et des analyses en mode quotidien ou hebdomadaire. Plusieurs fonctions d'analyse: Zoom, ligne de tendance temporaire, permanente ou perpétuelle, édition de texte sur le graphique, 30 analyses, performance relative à un indice et beaucoup d'autres...

Demandez notre vidéocassette gratuite pour une description plus complète de nos produits.

(514) 392-1366

Les LOFTS

DE LA GRANDE ALLÉE



Espace de rêve à l'île des Soeurs

Architecture unique qui mise tout sur les grands espaces. Pour petit, grand et très grand budgets. Gagnant du prix «Projet résidentiel de l'année». Venez voir pourquoi: 362-0448

GRUPE IMMOBILIER
St-Jacques

Un don pour l'amour des enfants

FONDATION DE
L'HÔPITAL SAINT-JUSTINE

3175, Côte Sainte-Catherine, Montréal (Qc) H3T 1C5
Tél.: (514) 345-4710



en cœur

Vos dons nous vont droit au cœur!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
POUR LES ENFANTS
MALADES DU CŒUR
(514) EN CŒUR

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1), et la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, c.75) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, taxi, «camionnage local, intraprovincial», camionnage en vrac, maritime, ferroviaire, avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

SERVICES INTERNATIONAUX SKYPORT INC.
975, Roméo-Vachon Nord, Suite 34
Dorval (Québec)
H4Y 1H1
PROCUREUR: Me Ronald R. Blumer
ET DEMANDEUR-CEDANT
OLYMPIA MINIBUS INC.
975, Roméo Vachon Nord, Suite 34
Dorval (Québec)
H4Y 1H7
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-00064-001
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: Zone 1 (Cum)

AUTOBUS LAPLANTE & FILS INC.
9, avenue du Parc, C.P. 150
Saint-Liboire (Québec)
J0H 1R0
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
TERRITOIRE: De Saint-Hyacinthe à Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie (P et VL), Saint-Jude, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Théodore-d'Arc, Saint-Damase (P et VL), Sainte-Madeleine, Saint-Jean-Baptiste, Rougemont, Granby (V et CT), Saint-Pie (P et VL), Saint-Paul-d'Abbotsford, Sainte-Cécile-de-Milton, Mont-Saint-Grégoire, L'Ange-Gardiens, Sainte-Ange-de-Monnoir
CLIENTÈLE: Travailleurs et travailleuses agricoles pour l'écrasage, la cueillette de fruits et légumes pour le compte de la Fédération de l'U.P.A. de Saint-Hyacinthe.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande de la Fédération de l'U.P.A. de Saint-Hyacinthe.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A4
DURÉE: Du 1 juillet au 1 octobre 1995

9022-1599 QUÉBEC INC.
1, Renard Est, C.P. 302
Gaspé (Québec)
G0E 2A0
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT TOURISTIQUE
TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S):
Gaspé, Rivière-Saint-Jean
DEPART ET ENDOITS VISITÉS:
1. Départ du Centre d'interprétation des Pêches Contemporaines de Rivière-au-Renard situé au 1, Renard Est, route 132 pour se rendre dans le parc industriel, visiter les bateaux de pêche, les usines ainsi que divers autres infrastructures reliés au monde de la pêche
2. Pour Gaspé (tour spécial) 2 fois/semaine, à partir du Centre d'interprétation des Pêches Contemporaines de Rivière-au-Renard situé au 1, Renard Est, route 132 pour se rendre dans le parc industriel, visiter les bateaux de pêche, les usines ainsi que divers autres infrastructures reliés au monde de la pêche
3. Pour Gaspé (tour spécial) 2 fois/semaine, à partir du Centre d'interprétation des Pêches Contemporaines de Rivière-au-Renard situé au 1, Renard Est, route 132 pour se rendre dans le parc industriel, visiter les bateaux de pêche, les usines ainsi que divers autres infrastructures reliés au monde de la pêche

HORAIRE ET FRÉQUENCE:
1) Le trajet sera d'environ 5 km aller et retour, en raison de 5 départs par jour soient 9h45, 11h00, 13h15, 14h30, 15h45, en raison de 6 jours par semaine. Cette visite dure environ 1 heure.
2) Le tour serait d'une durée de 4 heures, soit une distance de 70 km aller et retour, en raison de 1 à 2 fois/semaine selon la demande.
CLIENTÈLE: Touriste
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A6
DURÉE: 364 jours

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

SHARP BUS LINES LIMITED
770, rue Sherbrooke Ouest, # 2300
Montréal (Québec)
H3A 1G1
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
PREMIEREMENT
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport extraprovincial unidirectionnel de groupes de passagers en provenance des points de la province de l'Ontario autorisés aux permis détenus par la requérante dans cette juridiction.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupe de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1
CONDITION ET RESTRICTION: 1. Il n'y aura aucun embarquement de passagers dans la province de Québec. 2. Le titulaire a l'obligation d'assurer elle-même, les services de transport nolisé autorisés par le présent permis. 3. La titulaire ne pourra pas utiliser, pour donner le service décrit au présent permis, d'autre transporteur qui fournit aussi les services d'un conducteur. 4. Dans le cas d'un service de transport ayant comme point de départ l'Aéroport Lester B. Pearson et comme point de destination l'Aéroport international de Montréal, à Dorval et à Mirabel, ce service devra être effectué exclusivement pour le compte de: FREDERICK TRAVEL INC. et FREDERICK TRAVEL
DURÉE: 5 ans à compter de la date d'émission du permis.
DEUXIÈME
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: De l'Aéroport de Montréal (Dorval), l'Aéroport de Montréal (Mirabel) à la Frontière Québec-Ontario (tous ports de sortie) pour le transport extraprovincial unidirectionnel par autobus, de groupes de passagers à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson à Mississauga.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement

CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1
CONDITION ET RESTRICTION: 1. Il n'y aura aucun embarquement de passagers dans la province de Québec. 2. Le titulaire a l'obligation d'assurer elle-même, les services de transport nolisé autorisés par le présent permis. 3. La titulaire ne pourra pas utiliser, pour donner le service décrit au présent permis, d'autre transporteur qui fournit aussi les services d'un conducteur. 4. Dans le cas d'un service de transport ayant comme point de départ l'Aéroport Lester B. Pearson et comme point de destination l'Aéroport international de Montréal, à Dorval et à Mirabel, ce service devra être effectué exclusivement pour le compte de: FREDERICK TRAVEL INC. et FREDERICK TRAVEL
DURÉE: 5 ans à compter de la date d'émission du permis.
DEUXIÈME
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: De l'Aéroport de Montréal (Dorval), l'Aéroport de Montréal (Mirabel) à la Frontière Québec-Ontario (tous ports de sortie) pour le transport extraprovincial unidirectionnel par autobus, de groupes de passagers à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson à Mississauga.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement

CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1
CONDITIONS ET RESTRICTIONS: 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être l'Aéroport international de Montréal à Dorval ou à Mirabel et la destination finale via la Frontière Québec-Ontario, l'Aéroport international de Lester B. Pearson à Mississauga. 2. Le voyage doit être d'une durée minimale de six jours. 3. Le nombre de nuitées en Ontario doit constituer un minimum de 50% sans toutefois excéder 85% du nombre total de nuitées de chaque voyage. 4. Ce

service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes d'origine internationale et arrivant directement au point de départ du voyage nolisé. 5. Ce service est limité strictement pour le compte de: FREDERICK TRAVEL INC. et FREDERICK TRAVEL à la condition que ces grossistes maintiennent leur principale place d'affaires au Canada dans la province de l'Ontario. 6. Le titulaire est limité à l'utilisation d'autobus d'une capacité minimum de modèle est de au plus six ans. 7. Les articles 3, 7 à 8.1, 38, 44 et 50 du Règlement sur le transport par autobus ne s'appliquent pas au titulaire du présent permis.
DURÉE: 5 ans à compter de la date d'émission du permis.

TACUM INC.
9600, St-Patrick
Lasalle (Québec)
H8R 1R8
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT, TRUDEAU & ASS.
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
TERRITOIRE: De Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, La Chine, Lasalle, Montréal, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Outremont, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève, Saint-Laurent, Saint-Pierre, L'Île-Bizard, Sennerville, Verdun, Westmount, L'Île Perrot, Vaudeuil-Dorion, au Collège Sir John Abbott situé à Sainte-Anne-de-Bellevue.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Quotidienne, Du lundi au vendredi
CLIENTÈLE: Enfants de 3 à 12 ans maximum participant à des activités de groupes pour la période de vacances. Avec guide accompagnateur.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A4, A5, A6
CONDITIONS ET RESTRICTIONS: Chaque véhicule doit être équipé de ceintures de sécurité et de radio communication.
DURÉE: 5 ans

AUTOCAR CONNAISSEUR INC.
1140, rue Wellington
Montréal (Québec)
H3C 1V8
PROCUREUR: LAVOIE, MORENCY
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: De Terrebonne, Bois-des-Filiers, Blainville, Sainte-Thérèse, Rosemère, Boisbriand, Deux-Montagnes, Lorraine, Mascouche, Lachenaie, Brossard, La Prairie, Repentigny
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7
DURÉE: 5 ans

Keyes, Linda Mary
(Trans-Aide Service de Transports aux Handicapés)
96, Park View
Châteauguay (Québec)
J6K 2H1
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT, TRUDEAU & ASS.
MODIFICATION DE PERMIS
6-M-00068-001C
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
TERRITOIRE: En sus des localités pour lesquelles elle est déjà autorisée, la requérante demande d'ajouter Châteauguay, L'Arve, Mercier, Salaberry-de-Valleyfield et Beauharnois.
PARCOURS: Selon les besoins de la clientèle
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Personnes handicapées ou malades devant se rendre, pour fins de traitement, à des établissements spéciaux à ces fins: centres hospitaliers, cliniques médicales, bureaux de professionnels de la santé, centres d'accueil et C.L.S.C.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS: De plus la requérante demande d'enlever, aux conditions et restrictions ce qui suit: le titulaire est également teneur au transport de personnes malades ou handicapées ou nécessitant provenant des institutions suivantes: Centre d'accueil Pierrefonds, Centre Hospitalier Bayview, Châteaufort-Lac, Ex-Scan Clinic & Medical services, Fulford Residence, Griffith McConnell Residence, Grace Darl Hospital, Hôpital Douglas, Hôpital Ste-Thérèse, Jewish General Hospital, Maimonides Hospital, Manoir l'Âge d'Or, Résidence du Parc Rive-Sud, Villa Ste-Geneviève, West Island Manor et Woodland Nursing.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A7
DURÉE: 5 ans

BRISSETTE & FRÈRES LIMITEE
880, rue Notre-Dame, C.P. 1140
Berthierville (Québec)
J0K 1A0
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOLISÉ
TERRITOIRE: Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert
PARCOURS: Ne s'applique pas.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupe de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1, A2, A3, A4, A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la décision.

LES TOURS DU VIEUX QUÉBEC (1989) INC.
4600, bl. Henri-Bourassa, Suite 241
Charlesbourg (Québec)
G1H 3A5
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOLISÉ
De l'Aéroport international de Montréal (Mirabel) (198010) pour un service unidirectionnel de transport extraprovincial par autobus seulement, jusqu'à la frontière Québec-Ontario (105010) à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga), ou vice versa.
PARCOURS: Ne s'applique pas
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1, A2, A3, A4, A5
CONDITION(S) ET RESTRICTION(S): 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être l'aéroport international de Montréal à Mirabel et la destination finale, via la frontière Québec-Ontario, l'Aéroport international Lester B. Pearson à Mississauga, ou vice versa. 2. Le voyage doit être d'une durée minimale de six (6) jours. 3. Le nombre de nuitées au Québec doit constituer un minimum de 50%, sans toutefois excéder 85% du nombre total de nuitées de chaque voyage. 4. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes en provenance d'Europe et arrivant directement au point de départ du voyage nolisé. 5. Le service doit être fourni pour le compte de:
- BIENVENUE CANADA INC.
- VOYAGES-LOISIRS INC.
À la condition que ces grossistes maintiennent leur principale place d'affaires au Canada dans la province de Québec. 6. Le titulaire est limité à l'utilisation d'autobus d'une capacité maximale de 29 passagers et dont l'année du modèle est d'au plus 6 ans.
DURÉE: 5 ans.

AUTOBUS AVIS PROPRIO MOTU

Consulter texte de la demande pour délai de publication et d'intervention

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)

G2K 2E1
INTIME(E)
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT
SCOLAIRE RIVIERE MALBAIE INC.
37, chemin des Loisirs
Rivière-Malbaie (Québec)
G5A 1E3
MODIFICATION DU PERMIS 2-Q-000718-002A SUITE À UNE FUSION DE MUNICIPALITÉS. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
INTIME(E)
AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE
330, Heriot
Drummondville (Québec)
J2B 1A8
MODIFICATION DU PERMIS 2-Q-000007-001A SUITE À UNE FUSION DE MUNICIPALITÉS. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
INTIME(E)
CLIENTÈLE: Enfants de 3 à 12 ans maximum participant à des activités de groupes pour la période de vacances. Avec guide accompagnateur.
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A4, A5, A6
CONDITIONS ET RESTRICTIONS: Chaque véhicule doit être équipé de ceintures de sécurité et de radio communication.
DURÉE: 5 ans

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
INTIME(E)
INTERCAR CÔTE-NORD INC.
5675, des Tournelles
Québec (Québec)
G2J 1P7
MODIFICATION DU PERMIS 2-Q-001021-008A SUITE À UNE FUSION DE MUNICIPALITÉS. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
INTIME(E)
INTERCAR CÔTE-NORD INC.
5675, des Tournelles
Québec (Québec)
G2J 1P7
MODIFICATION DU PERMIS 2-Q-001021-008A SUITE À UNE FUSION DE MUNICIPALITÉS. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

9020-8927 QUÉBEC INC.
370, rue Meloche
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1A6
PROCUREUR: Me Lucie Décarie
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESION RASMA SAYER
(Rasmia Sayer enr.)
370, rue Meloche
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1A6
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-211794-002A
8-M-211794-003A
8-M-211794-006A
8-M-211794-008A
8-M-211794-009A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

9020-8927 QUÉBEC INC.
370, rue Meloche
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1A6
PROCUREUR: Me Lucie Décarie
ET DEMANDEUR-CEDANT
Sayer, Philip
7575, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2R 2N7
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-200900-001A
2-M-200900-002A
2-M-200900-003A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Martel, Normand
477, 9e Rue Ouest
Thetford Mines (Québec)
G6G 5J6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Ndeau, Ghislain
170, rang 11
Saint-Pierre-de-Broughton (Québec)
G0N 1T0
TRANSFERT DE PERMIS
4-Q-205281-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Thetford Mines (A-18)

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Fabiet, Alain
(Alain Fabiet enr.)
10244, Tullurist
Montréal (Québec)
H3L 3A2
DEMANDE DE SPÉCIALISATION EN
SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE
2-M-203219-001A
TERRITOIRE AUTORISÉ:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal
TERRITOIRE DEMANDÉ:
Communauté Urbaine De Montréal

Pelletier, Claude
4336, rue Durocher
Lachenaie (Québec)
J6V 1M2
DEMANDE DE SPÉCIALISATION EN
SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE
2-M-204456-001A
TERRITOIRE AUTORISÉ:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal
TERRITOIRE DEMANDÉ:
Communauté Urbaine De Montréal

2956-3475 QUÉBEC INC.
(INTERBUS ENR.)
962, rue Simard
Saint-Ambroise (Québec)
G0V 1R0
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
DANS LE TERRITOIRE DE:
La région Saint-Ambroise (209406)
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS:
Saint-Ambroise (94090-M)
Bégin (94100-M) ET AJOUT DES MUNICIPALITÉS DE:
Shipshaw (94065-M), Saint-Charles-de-Bourgas (94085-M)

TAXI AVIS PROPRIO MOTU

Consulter texte de la demande pour délai de publication et d'intervention

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
Et mises en cause
Gravel, Raymond
Cayer, André
DUBOIS TAXI LA TUQUE (1992) INC.
9005-6474 QUÉBEC INC.
MODIFICATION DU PERMIS 2-Q-205737-001A DETENU PAR LA PARTIE MISE EN CAUSE RAYMOND GRAVEL SUITE À UNE NOUVELLE DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE A-50. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1
Et mises en cause
GESTION GASTON HAMEL INC.
Cayer, André
DUBOIS TAXI LA TUQUE (1992) INC.
9005-6474 QUÉBEC INC.
MODIFICATION DU PERMIS 2-Q-205739-001A DETENU PAR LA PARTIE MISE EN CAUSE GESTION GASTON HAMEL INC. SUITE À UNE NOUVELLE DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE A-50. TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT DANS LES DIX (10) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS FAIRE CONNAÎTRE SON INTENTION D'ÊTRE ENTENDUE.

CAMIONNAGE LOCAL ET INTRAPROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c.35) et de la Loi sur le camionnage (L.R.Q., c. C. 51).

La Commission délivrera la licence de camionnage intraprovinciale, ou le permis de camionnage, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assemblée est de 21 jours de la publication.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal mardi le 1er août 1995 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec jeudi le 3 août 1995 à 10h00.

CORPORATION DE CONSTRUCTION, CONCASSE, TERRASSEMENT SABEC
(Transport Sabec)
666, Boul. St-Martin ouest, bureau 300
Laval (Québec)
H7M 5G4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TANK TRUCK TRANSPORT INC.
145 montée de Liesse
Saint-Laurent (Québec)
H4T 1T3
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 11: produits chimiques et connexes, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

DARKEL TRANSPORTATION INC
a/s Gagnon, Ginette
50 McNider
Outremont (Québec)
H2V 3X6
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Savard, Richard
33, 32e Avenue
Montréal (Québec)
H3A 3P9
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

J.F. TRANSPORT MONTRÉAL INC
3136, Ave. Du Parc
Montréal (Québec)
H1W 1X6
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

EXPRESS R.L. INC.
140, route 122
Saint-David (Québec)
J0C 1H0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

BOUÏE, SYLVAIN G.
(KALY)
849, Rang 2
Laverlochère (Québec)
J0Z 2P0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2741-0000 QUÉBEC INC.
619 Chemin Renaud
Granby (Québec)
J2B 9H8
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2741-0000 QUÉBEC INC.
619 Chemin Renaud
Granby (Québec)
J2B 9H8
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

QUALI-T-EXTRANS INC.
22, boul. de l'Aéroport
Bromont (Québec)
J0E 1L0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2741-0000 QUÉBEC INC.
619 Chemin Renaud
Granby (Québec)
J2B 9H8
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Bérubé, Steven
423-A St-André
Laval (Québec)
H7G 2Z8
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

RAYMOND LAURENDEAU INC.
3266, Visitation
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)
J0K 1C0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

MARANATHA TRANSPORT INC.
6255 B chemin de Chambly
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 3R6
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

9020-1641 QUÉBEC INC.
11957, L'Archevêque
Montréal-Nord (Québec)
H1H 3B8
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

LAFFRENIÈRE TRANSPORT INC.
63, 7e Avenue, Domaine CLC
Saint-Lin (Québec)
J0R 1C0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2731-3402 QUÉBEC INC
317, Montée des rangs 1 à 6
Val-Sennerville (Québec)
J0Y 2P0
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

3105-0214 QUÉBEC INC.
684, rue des Eaux Fraîches
Lac-Saint-Charles (Québec)
G0A 2H0
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

3098-7267 QUÉBEC INC.
1831 Rue Delande
Baie-Comeau (Québec)
G5C 2H6
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

3094-6537 Québec inc.
455, Ave. Chauveau
Québec (Québec)
G2C 1A5
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2948-6602 QUÉBEC INC.
3248, des Châtelets, App. # 4
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2K2
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2746-30

ÉCONOMIE

Emploi

La Banque mondiale favorise l'immigration et les syndicats

Dans un rapport, elle plaide en faveur d'un minimum social pour le monde du travail

Washington (Reuter) — La crainte de voir les pays émergents voler leurs emplois aux pays riches est tout à fait infondée, estime la Banque mondiale dans son rapport de 1995 sur le *Développement dans le monde*.

«Les échanges commerciaux, l'immigration et les mouvements de capitaux peuvent certes avoir une certaine incidence sur l'emploi et les salaires dans les pays riches, mais elles ne constituent qu'une petite partie de la crise de l'emploi, que ce soit une crise de l'accroissement des inégalités aux États-Unis ou du chômage persistant en Europe», a expliqué Michael Walton, un responsable de la Banque.

Le rapport passera sans doute mal auprès des milieux conservateurs des États-Unis et d'ailleurs car il affirme que les syndicats sont utiles et que l'immigration peut être une bonne chose. «L'immigration est le plus souvent bonne à la fois pour les immigrés et pour la main-d'œuvre locale», écrit la banque.

Ouvrir toutes grandes les portes à une immigration de travailleurs non qualifiés n'est d'aucun avanta-

ge mais l'image d'autant d'emplois perdus pour les nationaux et d'une exploitation de la misère des immigrés est trompeuse, ajoute-t-elle.

En outre, syndicats et politique du travail sont des pièces maîtresses dans un monde où domine la loi du marché. «La négociation collective est une bonne solution pour définir les salaires et les conditions de travail», résume la banque.

Trompeuse, l'image de l'exploitation de la misère des immigrants, selon la Banque mondiale

C'est pourquoi la Banque mondiale plaide pour la définition d'un minimum social pour le monde du travail, comme la liberté d'association, les négociations collectives, et se prononce contre le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination.

Ce rapport tombe à un moment où les parlementaires républicains américains entendent intégrer l'Association du développement international, un organisme de la Banque, dans leur programme de réduction des dépenses, arguant que c'est une aide à l'étranger dont les États-Unis ne peuvent plus s'offrir le luxe.

Il y a eu mondialement un profond changement de l'environnement pour les travailleurs peu qua-

lifiés qui, il y a 20 ans, étaient largement tenus à l'écart des marchés internationaux par le protectionnisme et la planification centralisée. «En l'an 2000, plus de 90 % de la main-d'œuvre mondiale travaillera dans des pays dont les liens avec l'économie mondiale seront forts», observe la Banque.

Solution interne d'abord

Pour Walton, la réponse aux problèmes de l'emploi dans les pays industrialisés se trouve d'abord dans leurs politiques internes et ne consiste pas à couper les ponts avec les pays plus pauvres «de plus en plus une source de croissance pour le monde industrialisé».

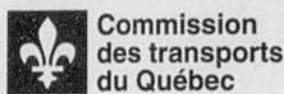
Par contre, le rapport s'inscrit en faux contre l'idée que les accords commerciaux internationaux doivent prendre en compte certaines normes sociales, comme certains l'ont soutenu pendant les discussions portant sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

«Ça ne pourrait marcher que contre des partenaires commerciaux de moindre importance et ça pourrait même obtenir l'inverse de l'effet désiré, en ce que les protectionnistes risqueraient de reprendre l'idée à leur compte», affirme la Banque mondiale.



Les immigrants venus de pays en développement ne sont pas à l'origine de la crise de l'emploi, soutient la Banque mondiale.

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission
des transports
du Québec

SUITE DE LA PAGE B 5

2315-0600 QUÉBEC INC. Q95-01744-7
392 Racine
Hébertville (Québec)
G0W 1S0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

3102-1355 QUÉBEC INC. Q95-01757-9
54, rue Paquet
Loretteville (Québec)
G2B 1N7
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2967-0460 QUÉBEC INC. Q95-01758-7
12, des Ormeaux, suite 6
Cap-de-la-Madeleine (Québec)
G8W 1S6
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2429-4241 QUÉBEC INC. Q95-01760-3
2637, rue Soulard
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6W3
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2537-1212 QUÉBEC INC. Q95-01762-9
261, rue Principale
Cacouna (Québec)
G0L 1G0
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

9021-0618 QUÉBEC INC. Q95-01764-5
(Transport Martin Boucher)
1070, 151^{ère} Rue Est
Saint-Georges (Québec)
G5V 7E9
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2431-5897 QUÉBEC INC. Q95-01766-0
212, Domaine des Buissons
Val-d'Or (Québec)
J9P 4N7
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2633-5380 QUÉBEC INC. Q95-01770-2
144, Brissou
Sullivan (Québec)
J0Y 2N0
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

9007-9031 QUÉBEC INC. Q95-01750-4
(Transport Landry)
260, Rang 10
Saint-Louis-de-Blandford (Québec)
G0Z 1B0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

9020-7945 QUÉBEC INC. M95-02376-3
32, rue Maple, C.P. 420
Stanstead (Québec) J0B 3E0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Fautoux, Martial
32, Maple, C.P. 373
Stanstead (Québec) J0B 3E0
TRANSPORT DE PERMIS
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 5
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

3089-3275 QUÉBEC INC. Q95-01771-0
1574, Gendron, app. 26
Mont-Joli (Québec)
G5H 3W5
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

9021-1806 QUÉBEC INC. Q95-01774-4
859, 25^{ème} Rue
Saint-Zacharie (Québec)
G0M 2C0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M95-02334-2
Cloutier, Lucien
2942, Saguenay
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 2H4
PROCUREUR: PROVENCHER, BARRETT
TE
DEMANDEUR-CONJOINT
Pelchat, Annette
311, chemin St-Luc
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6C5
DEMANDE-CONJOINT
Morissette, André
7, Mc Donald
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 1A3
DEMANDEUR-CONJOINT
LES SERVICES MINIER J.M. INC.
138, 14^{ème} Rue
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 2J3
DEMANDEUR-CONJOINT
TRANSPORT CYRILLE MORIN LTÉE.
329-A, Principale
Lac-Dufault (Québec)
J9X 5A3
DEMANDEUR-CONJOINT
Racine, Roger
51, avenue Kebec
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4Z7
RÉQUÉRANT(E) DE SERVICES
MÉTALLURGIE DU CUIVRE NORANDA
FONDERIE HORNE
101, rue Portlance
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5B6
FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX
4-M-514326-001A
2-M-514326-001A
2-M-505928-001A
5-M-514190-001A
6-M-509694-001A
3-M-501843-001A

M95-02345-8
MARIO PROULX EXCAVATION INC.
943, Rang 3
Saint-Pierre-de-Broughton (Québec)
G0N 1T0
ET DEMANDEUR-CONJOINT
TRANSPORTS CLÉMENT LACHANCE
INC.
55, St-Pierre, C.P. 100
Saint-Pierre-de-Broughton (Québec)
G0N 1T0
MAINTIEN DE PERMIS:
2-M-514326-001A ET 002A
TRANSPORT DU PERMIS
2-M-514326-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 5
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02376-3
9020-7945 QUÉBEC INC.
32, rue Maple, C.P. 420
Stanstead (Québec) J0B 3E0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Fautoux, Martial
32, Maple, C.P. 373
Stanstead (Québec) J0B 3E0
TRANSPORT DE PERMIS
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 5
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02377-1
9020-2623 QUÉBEC INC.
2690, Raymond

Nantes (Québec) G6B 2S3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Duchessne, Gaëtan
(Transport Gaëtan Duchesne)
2690, rue Raymond, R.R. # 5
Nantes (Québec) G6B 3E1
TRANSPORT DE PERMIS
9-M-515359-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 5
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02382-1
TRANSPORT CLOUTATRE ET FILS INC.
440, montée Letang
Témiscaming (Québec) J0Z 3R0
PROCUREUR: MARCOTTE & BOURNIVAL
ET DEMANDEUR-CONJOINT
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES V. LABRANCHE INC.
101, de la Carrière
Témiscaming (Québec) J0Z 3R0
TRANSPORT DE PERMIS
5-M-513010-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 8
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02386-2
Larochelle, Denis
1491, chemin du Chenail du Moine
Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 5N3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Verreault, Jean-Claude
1316, chemin du Chenail du Moine
Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 5N3
TRANSPORT DE PERMIS
5-M-507418-003A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02388-8
TRANSPORT MAURICE LANCTOT & FILS INC.
461, de Bretagne
Boucherville (Québec) J4B 5E4
PROCUREUR: Me Gerald Lafrenière
ET DEMANDEUR-CONJOINT
TRANSPORT & EXCAVATION J. ROBERT ET FILS INC.
1247, rue Goyer
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 3Z2
TRANSPORT DE PERMIS
8-M-513538-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02389-6
EXCAVATION PAPINEAU & FRÈRES INC.
699, rang des Écosseis
Sainte-Brigide-d'Iberville (Québec)
J0J 1X0
PROCUREUR: Me Brigitte Landry
MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION D'INTÉRÊTS
9-M-509360-001A

M95-02389-9
LES ENTREPRISES POITRAS & FRÈRES INC.
26, Lamy
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean (Québec)
G0W 2K0
PROCUREUR: MORAIS, PILOTE & GILBERT
ET DEMANDEUR-CÉDANT
BEN, L. KURN INC.
a/s TREMBLAY & COMPAGNIE SYNDICS
ET GESTIONNAIRES LTÉE
582, boul. Saguenay Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1L2
PROCUREUR: MORAIS, PILOTE & GILBERT
TRANSPORT DE PERMIS
PERMIS CONCERNE: 5-Q-503551-003A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 2
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02389-9
EXCAVATION CHAUVETTE INC.
140, rue Napoléon-Ménard
C.P. 264
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT N. & D. & G. LEFEBVRE (1993) INC.
5660, rang 4
Saint-Lucien (Québec)
J0C 1N0
TRANSPORT DE PERMIS
PERMIS CONCERNE: 9-Q-510875-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-02389-9
9012-4512 QUÉBEC INC.
349, rue Lamontagne
La Tuque (Québec)
G9X 3T4
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER, BERNIER

Société d'avocats
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rodier, Gilles
280 boul. Patrick
Drummondville (Québec)
J2E 1E4
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER, BERNIER
Société d'avocats
TRANSPORT DE PERMIS
PERMIS CONCERNE: 5-Q-505531-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-01729-8
TRANSPORT C. BERNIER INC.
243, route 226
Leclercville (Québec)
G0S 2K0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
PELOUSE RICHER-BOULET INC.
755, rue Marais
Québec (Québec)
G1M 3R7
TRANSPORT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Permis concerné: 1-Q-507598-007A
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-01751-2
9021-7126 QUÉBEC INC.
459, rue Bostonnais
La Tuque (Québec)
G9X 2G9
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER, BERNIER
Société d'avocats
ET DEMANDEUR-CÉDANT
COTEV INC.
280, boul. Patrick
Drummondville (Québec)
J2E 1E4
TRANSPORT DE PERMIS
PERMIS CONCERNE: 8-Q-509506-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-01767-8
9018-9473 QUÉBEC INC.
767, Cap-Seize
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
PROCUREUR: SERVICE CORPORATIF
PME STE-ANNE-DES-MONTS INC.
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lafontaine, Ghislain
(Ghislain Lafontaine Enr.)
767, Cap-Seize, R.R. no. 1
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
TRANSPORT DE PERMIS
PERMIS CONCERNE: 9-Q-510826-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 9
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-01769-4
Dérasp, Martin
12, rue Rochette
Aguanish (Québec)
G0G 1R0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Chevarie, Adrienne
12, Rochette
Aguanish (Québec)
G0G 1R0
TRANSPORT DE PERMIS
PERMIS CONCERNE: 2-Q-510138-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 9
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-01772-8
Houle, Yvon
286, Académie
Victoriaville (Québec)
G6P 6R8
RÉQUÉRANT(E) DE SERVICES
Municipalité de Saint-Valère
1641-A, Route 161
Saint-Valère (Québec)
G9P 1M0
FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX ET TARIFS
Ces requérants s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de faire entériner leur entente pour le transport de la pierre dans la région 4. L'entente a été déposée à la Commission des transports à Québec où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

M95-01775-1
9021-3018 QUÉBEC INC.
47B, route 132 Est
Sainte-Félicité (Québec)
G0J 2K0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT LUVRAC INC.
80, des Erables, C.P. 498
Lucville (Québec)
G0K 1E0
TRANSPORT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Permis concerné: 0-Q-507789-018A

DANS LE TERRITOIRE DE: Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-01777-7
2969-6366 QUÉBEC INC.
194, Champagna
Lévis (Québec)
G6V 7M9
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT, TRUDEAU & ASS.
ET DEMANDEUR-CÉDANT
EQUIPEMENTS S.C.R. LTÉE
799 Route Laqueux, C.P. 741
Bernières-Saint-Nicolas (Québec)
G7A 1A6
MAINTIEN ET TRANSPORT DE PERMIS
MAINTIEN DES PERMIS:
PERMIS CONCERNÉS: 3-Q-509600-001A ET 3-Q-509600-002A
TRANSPORT DU PERMIS
PERMIS CONCERNE: 3-Q-509600-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-01794-2
9015-5219 QUÉBEC INC.
161, Regneault, app. 37
Sept-Îles (Québec)
G4R 4Y2
ET DEMANDEUR-CÉDANT
PORLIER ENR.
(Daniel Porlier & Annie Gagnon)
1678, Mingan
Baie-Comeau (Québec)
G5Q 3T2
TRANSPORT DE PERMIS
Permis concerné: 2-Q-509783-001B
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE: Région 9
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M95-02390-4
Mercier, Jacques
8, 6^{ème} Ave.
Saint-Timothée (Québec) J0S 1X0
PROCUREUR: LAVOIE, MORENCY
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
9-M-508917-001A

AVIS DIVERS ET INFORMATION GÉNÉRALE

AVIS DIVERS

Veuillez prendre note que durant les mois de juillet et août 1995, la Commission siègera en division de pratique à Montréal, les 3 juillet 1995
17 juillet 1995
31 juillet 1995
14 août 1995
A Québec, les 10 juillet 1995
24 juillet 1995
7 août 1995
21 août 1995
Les auditions reprendront d'une façon régulière dès le 28 août 1995.

ERRATUM

Veuillez prendre note que l'avis paru dans le journal Le Devoir du 24 juin dernier, sous le no de référence Q95-01584-7, pour le territoire on aurait dû lire: SERVICE SPÉCIALISÉ L'IMMOBILITÉ DANS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (000023)

Les heures officielles d'ouverture et de fermeture de nos bureaux sont : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Bureau de Québec
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1 (418) 643-5694

Bureau de Montréal
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2 (514) 873-6414

Le Secrétaire
Léonce Girard

ÉCONOMIE

Ouverture d'une rencontre ministérielle

Les États-Unis réaffirment leur foi dans le libre-échange pour les Amériques

JEAN-LOUIS SANTINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Denver — Les États-Unis ont réaffirmé avec force hier, en ouvrant à Denver la réunion des ministres du Commerce de la quasi-totalité des pays de l'hémisphère occidental, leur détermination de négocier une vaste zone de libre échange de 800 millions de consommateurs dans la région d'ici 2005.

Donner une nouvelle impulsion à la réalisation de cet objectif d'intégration économique poussée, décidé en décembre dernier à Miami lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de tous les pays de l'hémisphère à l'exception de Cuba, apparaît encore plus impératif depuis la crise financière mexicaine, souligne-t-on auprès des délégations.

La réunion ministérielle de Denver vise à définir et à mettre en œuvre le programme des travaux nécessaires pour réaliser les objectifs du Sommet des Amériques de Miami, explique M. Kantor qui a invité ses homologues à faire preuve «d'ambition» dans cette tâche.

Ces objectifs consistent à négocier «l'élimination progressive des barrières aux échanges commerciaux et aux investissements» dans l'hémisphère d'ici dix ans, indique un projet de déclaration finale que les ministres devraient approuver hier et dont une copie a filtré dans la presse.

Toujours selon ce texte préparé par les adjoints aux ministres lors d'une réunion le 21 juin à Washington, les ministres du commerce des 34 pays devraient tomber d'accord pour créer sept groupes de travail préparatoire. Ces groupes, dont les travaux seront coordonnés par un pays différent, se pencheront respectivement sur les questions de l'accès au marché, les procédures douanières et les règles d'origine, l'ouverture des marchés publics, les investissements, les normes et les obstacles techniques aux échanges, les mesures sanitaires et phytosanitaires

ainsi que sur les subventions.

Pour assurer le succès des négociations de la zone de libre échange dont le coup d'envoi doit être donné à Denver, l'administration Clinton compte également beaucoup sur l'engagement du secteur privé qu'elle entend pleinement associer à ce processus comme le montre la tenue du forum qui suivra à Denver la conférence ministérielle et qui réunira des responsables des milieux d'affaires et des pouvoirs publics des 34 pays.

M. Kantor avait déclaré jeudi soir devant un parterre de responsables d'entreprises américains, brésiliens et argentins que les gouvernements ne pouvaient pas réussir dans ce projet «sans la contribution du secteur privé, qui est le moteur de la croissance de l'hémisphère».

La libéralisation des économies des pays d'Amérique latine ces dernières années a montré à quel point ce mouvement a profité à l'économie des États-Unis. Les exportations américaines dans cette zone sont passées de 30 milliards \$ US au milieu des années 80 à plus de 92 milliards en 1994, soit l'équivalent de celles réalisées en Europe occidentale. Les exportations américaines en Amérique latine — qui ont déjà permis de créer 600 000 emplois supplémentaires — devraient atteindre 232 milliards en 2010, soit autant que celles projetées vers l'Europe et le Japon, souligne un document des services de M. Kantor. Pour Washington, la zone de libre échange couvrant l'ensemble de l'hémisphère revient en fait à étendre le plus rapidement possible l'Accord Nord américain de libre échange (ALENA) qui regroupe depuis janvier 1994, les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Mais certains pays d'Amérique latine, dont surtout le Brésil, souhaiteraient des périodes de transition plus longues pour rejoindre le vaste marché hémisphérique. Brasília fait valoir qu'il serait préférable que les pays latino-américains renforcent préalablement les accords d'ouverture de leur marché entre eux, comme le Mercosur.

Après sa visite de trois jours à Washington

Le «caucus du sucre» se montre optimiste

Washington — Les membres d'une délégation canadienne qui s'oppose aux barrières commerciales érigées par les États-Unis dans le dossier du sucre se sont montrés optimistes hier à l'issue d'une visite de trois jours à Washington.

Le député réformiste Ray Speaker a dit s'attendre à ce que les Américains soient plus compréhensifs à l'avenir lorsqu'ils établiront des tarifs et des quotas. Le chef de la délégation, le député libéral Paul Zed, a affirmé de son côté que les congressistes rencontrés par la délégation avaient été réceptifs aux inquiétudes des députés canadiens.

Il a indiqué que les discussions entre parlementaires étaient différentes de celles qui pouvaient exister entre les représentants des deux administrations. Il a fait valoir que les congressistes étaient particulièrement compréhensifs lorsque les députés exposaient les conséquences des politiques américaines sur les résidents de leurs circonscriptions. Les congressistes connaissent ce genre de préoccupation, a rappelé M. Zed. «Nous mettons un visage sur les problèmes», a-t-il déclaré.

Le député libéral a insisté sur le fait que les députés canadiens avaient emprunté une institution typiquement américaine pour passer à l'attaque: le caucus. «Les cercles politiques canadiens ne sont pas vraiment familiers avec l'idée que trois partis, dotés de trois différents points de vue politique, puissent s'entendre sur un dossier commun», a-t-il commenté.

M. Zed a affirmé que les membres de la délégation avaient laissé leurs «sous-vêtements partisans» à Ottawa, formant pratiquement un nouveau parti, le «Parti du caucus du sucre», impressionnant leurs interlocuteurs américains avec un message clair.

Il s'est cependant attiré un regard sceptique de la part du député du Bloc québécois Stéphane Bergeron lorsqu'il a parlé d'«Equipe Canada».

M. Bergeron, le député de Verchères, a affirmé que la position des députés était solidaire devant les Américains, mais que dans la camionnette qui les transportait d'un endroit à l'autre, les divergences politiques refaisaient surface.

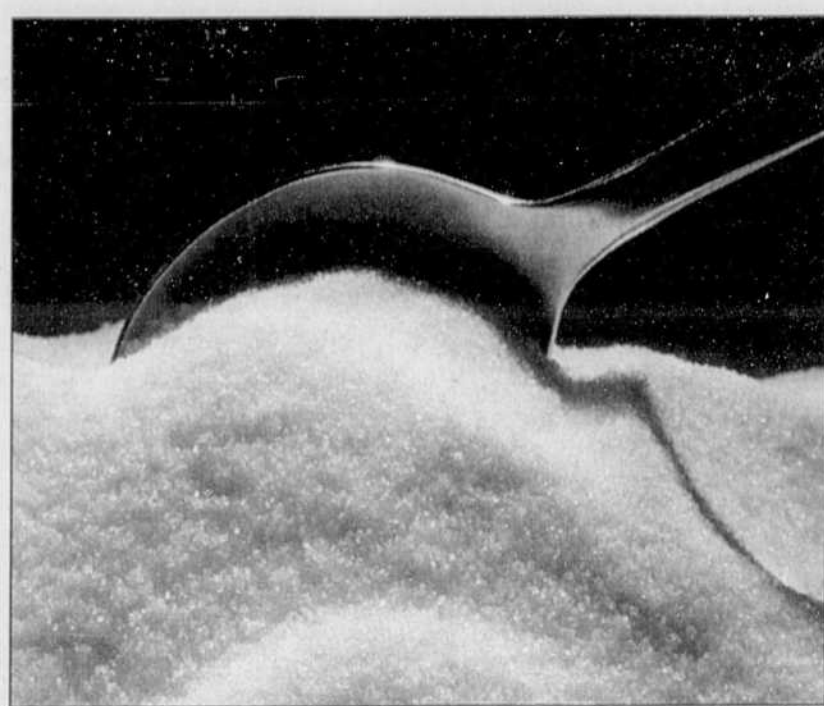


PHOTO ARCHIVES

En décembre dernier, des députés de trois partis se sont unis pour s'opposer aux tarifs que l'administration américaine voulait mettre en place, dès le début de l'année, sur cette importante denrée.

C'est en décembre dernier que des députés libéraux, réformistes et bloquistes intéressés au dossier ont constitué le Caucus du sucre. Ils voulaient ainsi s'opposer aux tarifs que l'administration américaine voulait mettre en place dès le premier janvier 1995.

En raison de la mise en œuvre de l'Organisation mondiale du travail, les États-Unis ont remplacé des quotas déjà existant par un ensemble de quotas et de tarifs très élevés. Ces tarifs s'appliquent lorsque les importations de sucre dépassent un faible pourcentage de la consommation américaine.

Le Canada a fait la même chose avec les importations de produits laitiers, d'œufs et de volaille, mais la délégation a fait valoir que les Américains avaient ajouté certains produits

contenant du sucre à leur liste de produits restreints.

La délégation s'est également dite confiante de voir les congressistes américains modifier un projet de loi qui, s'il était adopté tel quel, bloquerait toute importation de sucre, de sirop et de mélasse du Canada parce que ce pays importe du sucre de Cuba.

M. Zed a affirmé que le principal promoteur de ce projet de loi, le puissant sénateur républicain Jesse Helms, aveuglé par son désir de voir la démocratie s'établir à Cuba, n'aurait pas vu les conséquences du projet de loi pour le Canada. Mais qu'elle avait discuté avec des congressistes qui pourraient contribuer à amender le projet de loi.

Le Crédit Lyonnais vend ses salles de cinéma MGM

Paris (Reuter) — Le Crédit Lyonnais a annoncé hier la vente du réseau des salles de cinéma MGM qu'il possède au Royaume-Uni au groupe britannique de production musicale et de loisirs Virgin associé à l'américain TPG.

A Londres, Virgin, a précisé que le montant de la transaction s'élevait à 200 millions de livres sterling (440 millions \$). TPG est un groupe américain d'investisseurs. Le vente porte sur 116 salles de cinéma au Royaume-Uni et en Irlande. MGM est leader sur le marché britannique avec environ 25 % de part du marché en 1994, précise le Crédit Lyonnais.

Le 2 juin, Le Crédit Lyonnais avait conclu un accord avec le groupe français Chargeurs sur la reprise des salles de cinéma MGM aux Pays-Bas. Le Lyonnais avait reçu les quelque 450 salles de la Metro Goldwin Mayer en Europe en 1992 en garantie de prêts, à la suite d'un procès mené contre l'homme d'affaires italien Giancarlo Piretti, ancien propriétaire du célèbre studio hollywoodien. Il cherche à céder le réseau MGM au Danemark.

EN BREF

2 MILLIARDS \$ POUR LE MEXIQUE

Washington (Reuter) — Le Fonds monétaire international (FMI) a accepté le déblocage immédiat d'une aide de 2 milliards \$ US pour le Mexique et garde en réserve 8,7 milliards \$ US supplémentaires, à débiter à partir d'août si le pays s'entient à son programme économique de rigueur. Ces 2 milliards \$ US s'ajoutent aux 7,8 milliards \$ US octroyés par le FMI en février et représentent la deuxième tranche d'un crédit *stand-by*; le solde sera versé en cinq tranches de 1,73 milliard \$ US environ. «Dans la mesure où le Mexique poursuivra une politique financière prudente et ses réformes structurelles, il devrait avoir un retour de la croissance en 1996 et une réduction de l'inflation aux normes internationales», a déclaré hier le directeur général Michel Camdessus.

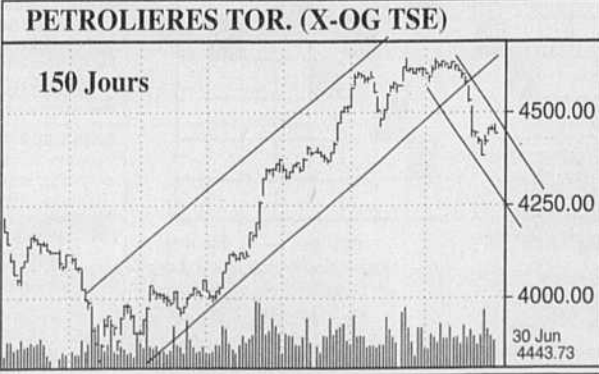
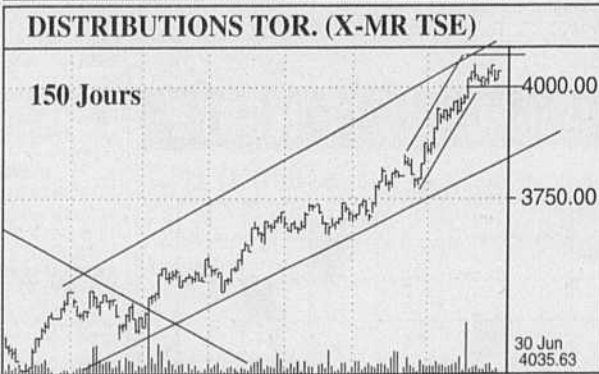
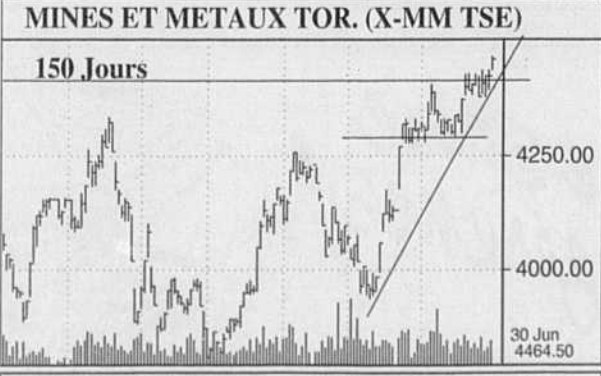
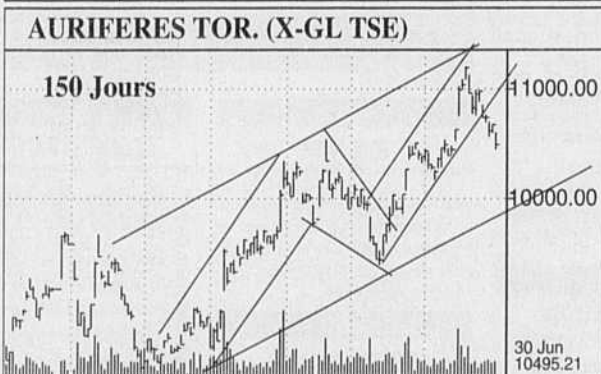
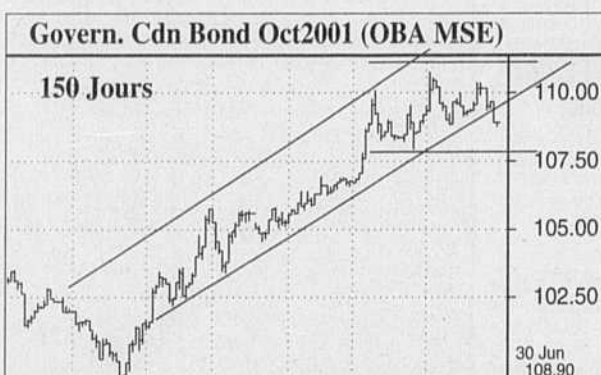
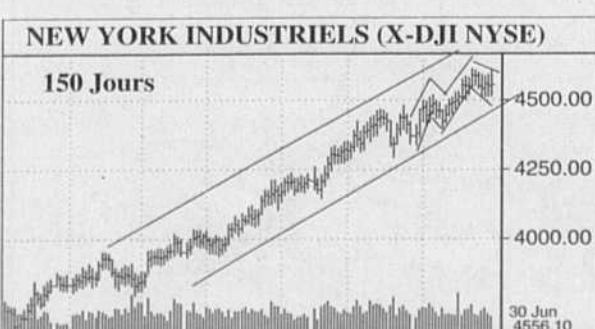
COUP D'ŒIL BOURSIER

Ce n'est plus un mouvement d'ensemble

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, malgré la faible hausse d'hier, le mouvement des trois indices principaux demeure correctionnel, comme le démontrent les petits couloirs à court terme tracés sur l'industriel. Cependant, le long couloir haussier demeure valide. Il n'y a donc pas à s'inquiéter. À Toronto, le TSE 300 montre un déplacement de coté à court terme laissant croire que tout baigne dans l'huile. C'est vrai mais en partie seulement. Les obligations brisent leur tendance des derniers quatre mois. Le point important à surveiller est maintenant le support de 108 points. Le secteur aurifère continue de chuter depuis le bris de sa tendance la plus à court terme. Il est en ligne pour aller toucher la prochaine ligne de tendance. La consommation prolonge encore sa tendance haussière, mais Seagram est le seul responsable, établissant un nouveau record à la hausse.

Les minières poussent au-dessus d'un fort niveau de résistance prolongeant ainsi leur tendance haussière amorcée en mai. Les industrielles, la gestion, les forestières et les services financiers sont arrivés au seuil de leur couloir haussier. Ils se doivent de reprendre à la hausse pour ne pas briser cette tendance. Le détail se déplace encore de côté au haut de son couloir. Une percée par en haut indiquerait une accélération de la tendance haussière. Une percée par en bas annoncerait une visite au seuil du couloir. La petite hausse des pétrolières n'est qu'une correction à la hausse dans une tendance baissière. Il y a donc des secteurs qui continuent leur tendance haussière, d'autres qui sont mûrs pour les suivre mais qui pourraient aussi chuter au travers de leur tendance haussière. Il ne faut pas s'enlever mais surveiller et agir à chaque fois que c'est nécessaire. On reste dans les titres conservant leur tendance haussière mais on réprimande les cas de revirement baissier comme on achète dans les revirements haussiers. Lorsqu'on attend que trop de profits sur trop de titres se soient envolés, émotivement on ne veut plus vendre.



DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie

(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	8606	2215.28	+1.98	0.1
XCB:Bancaire	2014	2616.56	-	-
XCO:Hydrocarbures	1457	1670.20	+1.51	0.1
XCM:Mines et métaux	3951	2925.02	-8.96	-0.3
XCF:Produits forestiers	562	3017.96	+8.69	0.3
XCI:Bien d'Équipement	2643	2163.96	-15.19	-0.7
XCU:Services publics	828	1928.61	-	-

BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	9277	239.47	+0.76	0.3
TSE 100		275.33	+0.71	0.3
TSE 200		270.47	-1.09	-0.4
TSE 300	26940	4527.15	+6.07	0.1
Institutions financières	2232	3387.92	-3.07	-0.1
Mines et métaux	2599	4464.50	+38.39	0.9
Pétrolières	5303	4443.73	-11.03	-0.2
Industrielles	5514	2967.79	+10.78	0.4
Aurifères	3781	10495.21	-176.12	-1.7
Pâtes et papiers	1388	4945.66	+9.40	0.2
Consommation	1928	7780.01	+154.85	2.0
Immobilieres	197	1709.89	-14.36	-0.8
Transport	677	5132.37	+103.12	2.1
Pipelines	188	3829.89	+11.93	0.3
Services publics	762	3362.23	-0.65	-0.0
Communications	750	8162.12	+33.27	0.4
Ventes au détail	659	4035.63	+19.36	0.5
Sociétés de gestion	955	5292.14	+0.71	0.0

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	30988	841.66	+10.69	1.3

MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	22439	4556.10	+5.54	0.1
20 Transports	5034	1748.69	+16.30	0.9
15 Services publics	4703	202.08	-0.66	-0.3
65 Dow Jones Composé	32177	1506.15	+4.82	0.3
Composite NYSE		291.84	+0.58	0.2
Indice AMEX		474.42	-0.24	-0.1
S&P 500		544.75	+0.88	0.2
NASDAQ		933.45	+6.64	0.7

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
HOME OIL CO LTD	1804	17.75	17.50	17.63	-	-
ALCAN ALUM LTD	1409	41.75	40.88	41.50	+0.63	1.5
DISYS CP	927	2.00	1.55	1.62	-0.75	-31.8
CAMBOR INC	897	17.00	16.75	17.00	-0.13	-0.8
TFH INTL INC	810	0.21	0.20	0.20	-0.02	-9.1
SIKAMAN GOLD RES	808	0.11	0.10	0.11	-	-
LABATT JOHN LTD	761	28.00	27.88	27.88	-	-
NOVA CP	715	11.88	11.50	11.63	-0.13	-1.1
NORTH TELECOM LTD	695	50.63	49.75	49.75	-0.75	-1.5
SEAGRAM CO LTD	683	47.63	45.50	47.25	+1.63	3.8

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
PREMDOR INC	502	10.25	10.25	10.25	-0.13	-1.8
DOFASCO INC	406	17.50	17.25	17.25	-	-
LABATT JOHN LTD	343	28.00	27.88	27.88	-	-
EXPLO BREX INC A	308	1.00	0.72	0.85	+0.13	18.1
CRESTAR ENERGY	302	14.50	14.25	14.38	+0.13	0.9
BIOCHEM PHARMA	230	30.50	29.50	30.13	+0.63	2.1
CDN PACIFIC LTD	229	23.88	23.63	23.75	+0.13	0.5
CAMBOR INC WT	219	1.50	1.20	1.40	-0.05	-3.4
HANGER OIL LTD	211	8.75	8.50	8.50	-0.13	-1.5
TVX GOLD CP	199	10.13	9.75	9.88	-0.25	-2.5

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X

- 100 • 199**
IMMOBILIER RÉSIDUEL
Achat-vente-échange
100 Ventes libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
- Location**
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
- 200 • 299**
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-location)
230 Gestion immobilière
- Location**
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
- 300 • 399**
MARCHANDISES
301 Œuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphonie
318 Mobilier de bureau et acc.
- 400 • 499**
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
425 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiels + saisonniers
- 500 • 599**
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
548 Gynécologie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Terrassement, paysagistes
575 Déménagement
- 600 • 699**
VEHICULES
675 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

121
CANTONS DE L'EST

LAC SELBY
Résidence en bordure du lac
Selby, entièrement rénovée en
1994, 2510 p.c. habitable 3 +
1 c.c. balcon à la chambre des
maîtres, bureau, salon en pin
avec foyer en pierre naturelle, 21
de b., grande salle familiale avec
combustion lente. Galerie-
terrasse, cuisine-laboratoire,
grand garage 26 x 28; terrain de
17 250 p.c. avec 150 m. de façade
sur le lac. À 50 m. du pont
Champlain, 15 min. de St-Jean.
Un des plus beaux couchers
de soleil pour 219 000 \$.
Information (514) 981-8244
Pas d'agents.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À
LOUER

AHUNTSIC, bachelier rénové, 2 1/2, tout
inclus (meuble), 360\$, 745-8394.

BERRI-UDAM, studios + logements.
100% rénovés, insonorisation maximale,
ascenseur, poêle/frigo/échauffeur. Service
conciergerie. Visite libre: 1065 Bern.
843-7422.

BORD DE L'EAU
Deux-Montagnes, 25 min. centre-v.,
condo 3 1/2, luxueux, climatisé, pisc.,
2 saunas, cales, imm. prestigieuses. 560\$.
762-3321.

DE BULLION/LAURIER, bas, 5 1/2,
1000 p.c., 2 c.c., salle de lav., poêle, frigo,
lav./vaiss. 278-5059.

DISCRIMINATION
INTERDITE

«La Commission des droits de la per-
sonne du Québec rappelle que lorsqu'un
logement est offert en location (ou sous-
location), toute personne disposée à
payer le loyer et à respecter le bail doit
être traitée en pleine égalité, sans dis-
tinction, exclusion ou préférence fondée
sur la race, la couleur, le sexe, la pro-
pension, l'orientation sexuelle, l'état civil,
l'âge du locataire ou de ses enfants, la
religion, les convictions politiques, la
langue, l'origine ethnique ou nationale,
la condition sociale, le handicap ou l'utili-
sation d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.»

IMMENSE 5 1/2 chauffé, 2e étage, très
propre. Personne tranquille. Pas d'an-
imaux. 274-9514.

MELROSE/MONKLAND, 4 1/2, chauffé,
eau chaude, rénové, grand 1er juillet.
486-5700, 596-0299, voir conciergerie
4315 Melrose, #20.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À
LOUER

Le centre-ville
a un chez-soi!
Les Habitations Desjardins du
Centre-Ville
Complexe Guy-Favreau
Face au Complexe Desjardins
Place des Arts
Place d'Armes

Bureau de location
115, de La Gauchetière Ouest
App. 303
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

**Loyers à
compter de:**
3 1/2 - 661 \$
4 1/2 - 852 \$

RENSEIGNEMENTS:
281-8720

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À
LOUER

MÉTRO FABRE, 4 1/2 dans triplex.
Beaucoup de cachet: boiserie. Prés de
tout. Idéal personne seule (tranquillité).
380\$/m. 722-0082.

MÉTRO JARRY, 6 1/2, boiserie, entrée
lavasse/secheuse. 389-8530, 273-6938.

MÉTRO JARRY, 3 1/2 pièces, chauffé,
eau chaude, four, salle lavage.
381-2745, 389-9225.

OUTREMENT - RUE BLOOMFIELD
7 1/2 chauffé, 830\$, 278-3282.

OUTREMENT sur Rockland. Beau
4 1/2, 2e étage. 277-1822.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À
LOUER

OUTREMENT, 4 1/2, 1 c.c., très éclairé,
calme, près du métro, 2 électroména-
gers, 655\$ (eau chaude/chauff. incl.).
270-0926.

OUTREMENT, 50 Willowdale, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé,
849-7061.

OUTREMENT, face au Mont-Royal,
33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2,
chauffé, gym. 277-5873.

QUARTIER VILLERAY - 3 1/2 RÉNOVÉ
Entrée lav./séch., libre 1er juillet,
425\$/mois. Sur rendez-vous: 273-4102.

**ROSEMONT - 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauf-
fé, poêle à frigo, propre, dernier mois
gratuit. 729-0667 ou 521-2624.**

**ROSEMONT - 2 1/2, 3 1/2, eau chaude,
poêle à frigo, dernier mois gratuit.**
521-2624.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

OUTREMENT
LOFT 950 p.c. avec 1 ch. c., terrasse,
garage, vue panoramique, 3 électro-
mén., 950\$/mois. Également STUDIO
750 p.c., 650\$/mois. 277-0292.

SITES EXCEPTIONNELS
Longueuil & St-Lambert
1-2 niveaux, 2 chambres,
mezzanine, foyer, 750\$+.
Stat. inclus. 943-2093

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

**AU BORD DU FLEUVE - VILLE STE-
CATHERINE**. Grand cottage pierre et
brique, 3 c.c., garage avec terrasse au-
dessus. 10 min. ponts Champlain et Mer-
cier. 632-4718.

CARTIERVILLE, cottage, cour, paysa-
ge, garage, près parcs, chauffé, 975\$.
331-7047.

170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

CÔTE D'AZUR - BANDOL
Condo 2 c.c., vue splendide sur mer, tout
équipé. Août disponible. 278-9066.

DIRECTEMENT SUR PLAGE. Miami
Beach Nord, haut duplex (4 pers), 16 au
30 juil. 700\$/semaine. Villa (8 à 8 pers),
1,200\$/semaine. 30/07 au 06/08. Serv.
hôtelier. 493-3908.

MIAMI BEACH NORD, condo équipé,
1 c.c., 1 s.b., sécurité, piscine, tennis,
gym, près plage. Court ou long terme.
Après 19h: (305)824-4773.

PARIS, St-Germain-des-Prés. Superbe
logement tout équipé, + femme de
ménage. 100 m.c. Du 19/7 - 19/8. Un îlot
de tranquillité au coeur de Paris. Métro
St-Sulpice. 2 400\$/3 sem. 514-596-
1266.

PARIS, App. 17e Porte Maillot, 3 pces,
éclairé, 4 jrs minimum, 450\$/jour.
842-2634

PARIS, 2 1/2 rénové 95. XVe, près des Champs
de Mars, 499\$/sem. 495-3021.

SUD DE FRANCE, près Montpellier,
bord de mer, jolie maison et terrasse.
3 1/2. Libre du 18/08 au 01/09 et après
27/09. 527-3830.

TOULOUSE - FRANCE
Villa indépendante, 5 1/2, tout équipé,
petit jardin, prox. Méditerranée et Es-
pagne. À partir du 20 juillet. 285-2130.

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

BORD LAC, Chertsey, très privé, très
design, 3 c.c., 2 s.b., foyer ouvert sur 3
côtés, 650\$, du 8 au 15 juillet. 527-6398.

176
CHALET À LOUER

A MAQOQ, Southerly-sur-Lac, saison
d'été. Plage à terrain privé. Confort et
commodités. 5 1/2, vue panoramique.
Pas de moustique. 842-9004.

CHALET luxueux en Mauricie. Lac à
la-Tortue, bord de l'eau. St-Mathieu-du-
Parc près du Parc National. (819) 539-
2462.

ESTRIE
Bord de lac, tout équipé, 400\$/sem. de-
mandez Lyme. 819-389-5877.

LAC ACHIGAN, suisse, 5 c.c., pédalo,
750\$/sem. 1-563-3966, 745-5649.

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr.
terrain paysager. Semaine. 256-0179.

RÉGION LACHUTE
100 km de Mt. tout équipé, 3 c.c., tennis,
sur lac tranquille non pollué. 1er août au
15 oct. 1 700\$. (613) 730-0519 ou
(514) 533-4788.

192
ON DEMANDE À LOUER

COUPLE PROFESSIONNEL avec 1 jeu-
ne enfant cherche 5 1/2 ou plus avec
cour. Ahuntsic. 1er août. 387-0964

201
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

EDIFICE DE PRESTIGE, cachet 1860,
rénové en 86. Idéals: hôtel, bureaux et
résidence, garderie, etc... Toutes offres
raisonnables acceptées. 861-8787.

251
BUREAUX À LOUER

CARRÉ ST-LOUIS 294
LOFT - CARRÉ ST-LOUIS 294, loft
1500 p.c., 4e, rénové, bien éclairé, 9,50\$
p.c. 272-3176, 376-9123, 844-3955.

259
ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMENT, Laurier/de l'Épée. 650
p.c., tout compris. Aussi 1 500 p.c., libre.
733-1228.

275
LOCAUX À LOUER

**BOUL. ST-LAURENT - 25'X50' +, r.c. +
s.s.** Très propre. Libre 1er oct.
667-4145.

DE MAISONNEUVE - VISITATION
Près Radio-Canada, idéal boutique,
1300\$/mois nég. Faut voir 642-1285.

301
ŒUVRES D'ART

ANTOINE DUMAS, ensemble de 15 sé-
riographies originales comprises dans le
livre KAMOURASKA. Christian Dorais
C.A.326-4823

318
MOBILIER DE BUREAU
ET ACC.

LIQUIDATION, + de 300 bureaux,
chaises, filières, neufs/usagés.
685-4051.

322
APPARELS ÉLECTRO-MÉNAGERS

PETIT RÉFRIGÉRATEUR
9 p.lcu. blanc (H 5' L 21") 1 an d'usage,
comme neuf, garanti. 450\$. 527-3698.

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO A QUEUE, 6 1/2 pieds. C.
Bechstein 1896, totalement réait.
12 000\$. Répondre 848-1722.

380
ON DEMANDE

**ACHETONS TOUT GENRE DE
LIVRES**. Serv. à domicile 274-4659.

401
POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

PIANO
Droit, antique, bon état. 481-1673.

**ACHETONS TOUT GENRE DE
LIVRES**. Serv. à domicile 274-4659.

401
POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

**NOUVEAU CONCEPT
LIGNE TÉLÉPHONIQUE
«INFO-SANTÉ»**

Une compagnie oeuvrant dans le domaine de la
diffusion d'information sur la santé est à la
recherche de médecins désireux de collaborer à
une ligne téléphonique 1-900.

Vous n'aurez pas à vous déplacer et participerez
selon vos disponibilités. Une rémunération
intéressante est offerte. Pour de plus amples
renseignements, veuillez laisser vos coordonnées
au (514) 736-2209 ou les envoyer à:

SANTEL
3318, rue Kent
Montréal (Québec)
H3S 1N1

402
EDUCATION

AGASSIZ SCHOOL DIVISION # 13
PROFESSEUR - IMMERSION FRANÇAISE
«SENIOR HIGH SCHOOL», ÉCOLE POWERVUE
Powerview, Manitoba

Des candidatures sont demandées afin de combler un poste à temps
plein de professeur bilingue dans le cadre d'un programme
d'immersion «Senior 1 à 4» pour les disciplines suivantes:

Sciences humaines 10G, 20G
Français 10G, 20G
Sciences Naturelles 10G
Sciences 10G
Éducation Physique 7 & 8

L'école Powerview est une école à deux volets K-12 avec une
population de 500 élèves, dont 50% dans le programme
d'immersion. Powerview est à environ 100 km au nord-est de
Winnipeg.

Faites parvenir votre c.v. en anglais en stipulant votre expérience,
vos qualifications ainsi que vos références à:

Mr. W.E. Klassen
Superintendent of Schools
Agassiz School Division # 13
Box 1206, Beauséjour, MB R0E 0C0
Tel: (204) 268-2465 - Fax: (204) 268-4149
Date limite: jeudi le 13 juillet 1995

402
EDUCATION

INSTITUT D'AFL, recherche moniteur
ou monitrice de langues. Formation en
linguistique exigée (30 cr. min.), bilingue.
Faire parvenir c.v. 4307 St-Hubert, Mt.
H2J 3W6 (Aucun appel).

460
EMPLOIS DEMANDÉS

DAME diplômée en gérontologie offre
soins à domicile, gardiennage et accom-
pagnement aux personnes âgées
325-0450

529
SERVICES PROFESSIONNELS

ACCOMPAGNE gens d'affaires. Inter-
prète: fr., angl., it., esp. Christina: 272-
0105.

AVANT DE SIGNER l'offre d'achat d'une
propriété, CONSULTEZ. Inspection
technique préalable par professionnel du
bâtiment accrédité SHQ. 277-0948.

450
EMPLOIS DIVERS

PHENIX
INTERNATIONAL

Phoenix Internationale Sciences de
la Vie, une entreprise contractuelle
de recherches, effectue diverses
études portant sur des médi-
caments nouveaux et déjà com-
mercialisés. Ces études ont lieu à
notre centre ultra-moderne de
recherches cliniques situé à Ville
St-Laurent. Nous offrons les études
suivantes pour le mois de juillet:

Une étude pour **HOMMES NON-
FUMEURS** âgés de 18 à 35 ans et
disponibles pour un séjour en cli-
nique du vendredi soir au
dimanche soir, avec deux visites de
retour suivant chaque séjour.

\$300.00
Si vous désirez plus de renseigne-
ments, communiquez avec nous
dès aujourd'hui.

514-333-0010
Du lundi au jeudi
de 9h00 à 18h00
Vendredi de 9h00 à 17h00

530
COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de
McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT
Cours individuels ou en groupes. Prof.
exp. 842-9771.

COURS PRIVÉS DE FRANÇAIS (ortho-
graphie, grammaire, rédaction) par ensei-
gnant, longue expérience France et Ca-
nada. 271-6610.

530
COURS

PETITS LINGUISTIQUES, samedi & mercredi
matin (2 heures) + cours. Conversation
mercredi soir, anglais, espagnol, alle-
mand, français. Prof. qualifiée. Message:
738-9019.

DEJUNERS
Linguistiques, samedi & mercredi
matin (2 heures) + cours. Conversation
mercredi soir, anglais, espagnol, alle-
mand, français. Prof. qualifiée. Message:
738-9019.

542
MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES. Corn-
wall, V.M.R. 738-7917

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SAKHO, grand médium voyant, vous
aide à résoudre tout vos problèmes af-
fectifs: réconciliation, amour, chance, af-
faires, etc... Résultats rapides.
(514)937-2402

560
ENTRETIEN, RENOVATION

L. PERRON, COUVREUR
ESTIMATION GRATUITE
522-8888

562
PEINTRE, PEINTURE

JE PEINDRAIS tout votre univers... pour
seulement 12\$/h. Travail propre et so-
igné. Maxime 255-6331.

Peintres & Couleurs
EN BÂTIMENT

Peinture résidentielle
Décapage - vernis
Travail professionnel
Grande qualité très propre

RICHARD RAYMOND, PROP.
Tél.: 589-2063

575
DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spé-
cialité: Appareils électriques. Assurance
complète. 253-4374.

695
AUTOMOBILES

BMW '92, nouveau modèle, blanc, 4
cyl., 4 portes, pneus neufs, garantie 16
000 km, 20 000\$. Après 18h. 737-1160.

NRT Voitures usagées
Deux-Montagnes
• Buick Regal 1989, 2 portes, tout équi-
pée, voiture impeccable, 5 500\$.
• Oldsmobile Delta 88, 6 cyl. 1987, 106
000 Km, tout équipée, 4 000\$.

• Cavalier 1990, 4 cyl., 4 portes, 102 000
km, air climatisé, rouge, impeccable 5 250\$.
• Sundance RS 1988, turbo 2.2 l., tout
équipée (sauf air), 92 000 km. Sportive
et fiable.
898-4068, 491-4863

542
MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES. Corn-
wall, V.M.R. 738-7917

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SAKHO, grand médium voyant, vous
aide à résoudre tout vos problèmes af-
fectifs: réconciliation, amour, chance, af-
faires, etc... Résultats rapides.
(514)937-2402

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SAKHO, grand médium voyant, vous
aide à résoudre tout vos problèmes af-
fectifs: réconciliation, amour, chance, af-
faires, etc... Résultats rapides.
(514)937-2402

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SAKHO, grand médium voyant, vous
aide à résoudre tout vos problèmes af-
fectifs: réconciliation, amour, chance, af-
faires, etc... Résultats rapides.
(514)937-2402

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SAKHO, grand médium voyant, vous
aide à résoudre tout vos problèmes af-
fectifs: réconciliation, amour, chance, af-
faires, etc... Résultats rapides.
(514)937-2402

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SAKHO, grand médium voyant, vous
aide à résoudre tout vos problèmes af-
fectifs: réconciliation, amour, chance, af-
faires, etc... Résultats rapides.
(514)937-2402

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

LE DEVOIR

LES SPORTS

82^e Tour de France

Indurain à l'assaut d'un cinquième gain

Départ nocturne du prologue, coup d'envoi des 23 jours de la course

Saint-Brieuc (Reuter) — Miguel Indurain s'embarque aujourd'hui à Saint-Brieuc dans une nouvelle campagne de 3635 km et 23 jours avec un enjeu de taille: entrer dans le club très fermé des champions qui ont gagné le Tour à cinq reprises (avec Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault). Mieux encore, s'il y parvient, il sera, le 23 juillet, le premier à avoir remporté cinq fois de suite la course cycliste la plus célèbre du monde.

En cette première journée du Tour de France, tous les regards seront donc tournés vers Indurain et vers le Britannique Chris Boardman qui défendra son titre officiel de champion des prologues. Le départ du prologue du Tour de France sera donné à 16h10 (GMT).

Boardman fait de ce prologue un de ses objectifs de l'année. Mais il est le premier à souligner que le circuit de 7300 mètres, tracé dans Saint-Brieuc et comportant l'ascension d'une côte de 1700 mètres à 2,9 % lui est moins favorable.

Pour passer la première nuit du Tour en jaune, Boardman sait qu'il doit devancer les favoris du Tour, Mi-

guel Indurain, lauréat à deux reprises de l'exercice dans le Tour (1992 et 1993), Tony Rominger et aussi le Russe Evgueni Berzin. De ce trio, c'est Indurain qui raffe la plupart des pronostics, bien qu'il ait été battu dans le prologue du Dauphiné par Boardman (10 sec d'écart).

Le recordman du monde de l'heure Tony Rominger s'élancera dans les derniers, après 21h locales. Cette entorse à son rythme biologique, réglé comme une horloge, ne le ravit pas.

«Le Tour est un grand spectacle. Et c'est bien pour les télévisions. Mais j'aurais préféré partir plus tôt, d'autant que le lendemain, il y a une longue étape, assez vallonnée.» En effet, au lendemain du prologue, où il espère «un bon chrono», Rominger et ses rivaux devront encaisser 233 km sur les routes bretonnes entre Dinan et Lannion.

Le vainqueur des quatre derniers Tours, l'Espagnol Miguel Indurain, partira en dernière position, à 19h40, deux minutes après le Russe Evgueni Berzin.

À 31 ans, l'Espagnol possède tous les atouts pour entrer dans la légende au cours de ce Tour. La valeur athlétique, la qualité technique, la force morale, la connaissance de l'épreuve et par-dessus tout, une immense confiance. Depuis 1991, année de sa prise de pouvoir dans le Tour, ses rivaux guettent les signes du déclin. Mais, pour l'heure, ils doivent seulement comptabiliser ses victoires (*Midi Libre, Dauphiné*).

Jamais, depuis 1991, Indurain n'a raté les deux rendez-vous déterminants des Tours de l'époque récente, le premier grand contre-la-montre et la première étape de haute montagne. Nul doute qu'il a déjà programmé dans sa tête, cette année, les rendez-vous de Seraing (9 juillet), terme du «chrono» de 54 kilomètres, et de La Plagne (11 juillet), à l'entrée des Alpes, puisque la Grande Boucle tourne cette fois dans le sens des aiguilles d'une montre.

Qui peut battre Indurain? Tony Rominger, le numéro mondial, et Evgueni Berzin, l'étoile montante venue de Russie. Satisfait de son impeccable victoire du Giro, Rominger, âgé de 34 ans, aborde le Tour avec circonspection. Il a encore en tête sa défaillance de l'année dernière, son abandon entre les Pyrénées et les Alpes. Il dit s'être relâché après son parcours italien et avoue son admiration pour Indurain. «Je n'ai jamais dit que je ne pouvais pas battre Miguel Indurain. Mais j'admire le champion qu'il est. J'ai été malade pendant le Tour de Suisse, mais je ne sais pas ce que j'ai eu. Les analyses n'ont rien donné. Donc, je ne sais pas exactement où j'en suis», avoue Rominger.

Si la logique désigne Rominger pour premier adversaire d'Indurain, l'enthousiasme choisit Berzin. Le Russe installé en Italie symbolise la jeunesse (25 ans), l'appétit, l'impétuosité aussi avec la maladresse qui sous-tend l'accompagnement.

Beaucoup de pression sur les épaules de l'Espagnol Indurain que tout le monde pressent pour entrer dans la légende.

«C'est un Tour comme les autres pour moi, assure-t-il. Je m'y suis aussi bien préparé que d'habitude. Tout le monde me parle de ce cinquième titre, moi je n'y pense pas», dit-il.

Voilà la question qui va s'imposer pendant trois semaines le long des routes de France et de Belgique.

Tournoi de Wimbledon

Rusedski accède aux huitièmes-de-finale

Pete Sampras l'attend au tour suivant tandis que Lareau est éliminé

Londres (PC) — L'histoire d'amour de Greg Rusedski à Wimbledon se poursuit. Et la lune de miel entre le public britannique et le puissant gaucher ne semble pas sur le point de se terminer.

Rusedski a exécuté le Français Olivier Delaitre avec son service, hier. Il s'est imposé en quatre manches de 6-7 (8-6), 6-4, 6-4, 7-6 (7-3) dans un match qui a duré deux heures et demie par une chaleur accablante. L'Anglo-Canadien Greg Rusedski devient la bête noire des Français, lui qui a déjà épinglé à son palmarès Stéphane Simian et Guy Forget.

Rusedski, âgé de 21 ans, a décroché 36 aces pour accéder aux huitièmes-de-finale, où il se mesurera à l'Américain Pete Sampras, double champion en titre.

Sampras a éliminé son compatriote Jared Palmer 4-6, 6-4, 6-1 et 6-2 dans un autre match de troisième ronde.

«Pete dispose de beaucoup d'expérience, a noté Rusedski. Je devrais très bien servir si je veux bien faire contre lui.»

Rusedski a précisé qu'il était assez nerveux face à Delaitre, 28 ans, qui l'avait vaincu à leur dernier affrontement. «La foule, je crois, a joué un grand rôle aujourd'hui, a noté Rusedski après sa victoire. Cela l'a rendu un peu plus nerveux.»

Delaitre, classé 44^e au monde, a dominé dans les échanges. Mais les coups de canon de Rusedski au service ont eu raison de lui.

«Aujourd'hui, je pense qu'il s'agit d'une très, très bonne journée pour moi au service», a encore dit Rusedski, 60^e au classement mondial, qui ne se rappelait pas d'avoir enregistré 36 aces dans un seul match en simple.

Les Britanniques ont adopté Rusedski, né au Canada, qui est devenu le meilleur joueur au pays lorsqu'il a obtenu la permission de jouer pour la Grande-Bretagne ce printemps.

«Tu es brillant, Greg!», s'est exclamée une dame dans l'assistance.

Les autres spectateurs présents sur le court n° 1 ont acquis, applaudissant bruyamment lorsque Rusedski s'est présenté avec un foulard enroulé autour de la tête aux couleurs du drapeau du Royaume-Uni. Après sa victoire, Rusedski l'a enlevé et l'a lancé dans la foule, comme son chandail, provoquant le délire dans la foule.

La foule commence à attendre ce genre de comportement de Rusedski, qui a lancé sa raquette dans les

tribunes après avoir vaincu Guy Forget, n° 16, mercredi.

Sampras, qui a battu hier son compatriote Jared Palmer 4-6, 6-4, 6-1, 6-2, a exprimé le souhait de remporter le tournoi, si possible en gagnant la finale contre Andre Agassi, pour aider son entraîneur et ami Tim Lullison à guérir d'une tumeur au cerveau.

Moins de chance pour Lareau

Le Québécois Sébastien Lareau et l'Américain Brian MacPhie ont été éliminés au deuxième tour du double au tournoi de Wimbledon.

Lareau et MacPhie se sont inclinés devant l'Américain Jonathan Stark et le Zimbabwéen Byron Black en quatre manches de 4-6, 6-3, 6-3 et 7-5.

«Nous avons eu nos chances, a constaté Lareau. Après avoir enlevé la première manche, nous avons eu une ou deux balles de bris sur le service de Black dans le deuxième set. Si nous avions pu faire le bris à ce moment-là, nous aurions gardé l'avantage.»

Mais le vent a tourné lorsque Lareau et MacPhie ont cédé leur service au jeu suivant.

Le joueur de Boucherville estime aussi que leur incapacité à bien retourner la balle et ses problèmes de santé sont responsables de la défaite.

«Nous avons été incapables de bien retourner avec régularité. Dans l'ensemble, nous n'avons pas mal joué.»

«Depuis que je suis arrivé en Angleterre, je suis malade, a dit Lareau. Je retourne à présent au pays et je vais consulter les médecins pour m'assurer que je suis bien rétabli. Nous sommes à trois semaines du tournoi à Montréal et je tiens à m'y présenter au meilleur de ma forme.»

L'Américain Todd Martin, n° 14, a eu quelques difficultés à se qualifier pour les huitièmes-de-finale aux dépens de l'Américain Derrick Rostagno, qui a bien voulu s'incliner après cinq sets, 6-3, 4-6, 4-6, 6-2, 6-4.

Chez les dames, la tenante du titre, Conchita Martínez, n° 3, n'a fait qu'une bouchée de l'Américaine Shaun Stafford, 6-1 et 6-1.

En revanche, la Française Nathalie Tauziat s'est inclinée devant l'Indonésienne Yayuk Basuki 6-7 (4-7), 6-3, 6-4.

La finaliste de 1991, l'Argentine Gabriela Sabatini a eu quelques frayeurs face à la Belge Nancy Feber. Après avoir été dominée 5-0 dans le premier set, l'Argentine a empoché 13 des 14 jeux suivants pour finalement s'imposer 7-5 et 6-1.

Le Colisée renaîtra en septembre

Une équipe de la ligue internationale s'installerait à Québec

Québec (PC) — Tout indique que le hockey de la Ligue internationale s'établira au Colisée dès septembre.

Le groupe de l'ex-entraîneur Michel Bergeron serait à la veille de décrocher la première concession canadienne de la ligue, selon les rumeurs circulant en ville.

La nouvelle serait annoncée au début de la semaine prochaine au retour du congé de la Fête du Canada et de la fête de l'Indépendance aux États-Unis.

Il semble que les négociations pour la location du Colisée entre le groupe de Bergeron et les autorités de la Ville se déroulent rondement. Une fois l'entente conclue, les diri-

geants de la Ligue internationale accueilleraient Québec officiellement.

Déjà, la ligue a émis un communiqué pour expliquer le déroulement du repêchage d'expansion du 15 juillet dans lequel on souligne la forte possibilité que Québec y participe.

Hier, le quotidien *Le Soleil* rapportait que Bergeron cumulerait les tâches de président et de directeur général de la nouvelle concession et que le poste d'entraîneur serait accordé à Dany Dubé.

Bergeron serait impliqué financièrement dans le projet en compagnie des investisseurs Michel Grant et Pierre Verreault. Les promoteurs québécois ont jusqu'au 7 juillet pour obtenir une équipe.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal en Floride
St. Louis à Chicago
Atlanta à Philadelphie
Cincinnati à New York
Pittsburgh à Houston
Colorado à Los Angeles
S. Diego à San Francisco
Aujourd'hui
St. Louis à Chicago
S. Diego à San Francisco
Montréal en Floride

Atlanta à Philadelphie
Cincinnati à New York
Pittsburgh à Houston
Colorado à Los Angeles
S. Diego à San Francisco
Dimanche
Montréal en Floride
Atlanta à Philadelphie
Cincinnati à New York
Pittsburgh à Houston
Colorado à Los Angeles
S. Diego à San Francisco
St. Louis à Chicago

LIGUE AMÉRICAINNE

Hier
Detroit à Boston
Baltimore à Toronto
Chicago à Kansas City
Cleveland à Minnesota
New York à Milwaukee
Texas à Seattle
Aujourd'hui
Detroit à Boston
Baltimore à Toronto
Chicago à Kansas City
Cleveland à Minnesota
New York à Milwaukee
Texas à Seattle

Texas à Seattle
Chicago à Kansas City
Cleveland à Minnesota
New York à Milwaukee
Dimanche
Detroit à Boston
Baltimore à Toronto
Chicago à Kansas City
Cleveland à Minnesota
New York à Milwaukee
Texas à Seattle

(Parties d'hier non comprises)				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	37	21	638	—
Atlanta	34	24	586	3
Montréal	29	30	492	8 1/2
New York	22	37	373	15 1/2
Florida	20	36	357	16
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	37	21	638	—
Houston	31	26	544	5 1/2
Chicago	29	30	492	8 1/2
Pittsburgh	23	33	411	13
St. Louis	24	36	400	14
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	32	28	533	—
Colorado	31	28	525	1/2
San Diego	30	28	517	1
San Francisco	29	30	492	2 1/2

(Parties d'hier non comprises)				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Boston	34	24	586	—
Detroit	29	31	483	6
New York	26	30	464	7
Baltimore	26	32	448	8
Toronto	22	34	393	11
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	40	17	702	—
Kansas City	30	25	545	9
Chicago	25	31	446	14 1/2
Milwaukee	25	32	439	15
Minnesota	17	41	293	23 1/2
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Texas	34	25	576	—
Californie	34	25	576	—
Oakland	32	28	533	2 1/2
Seattle	30	29	508	4

Le Canadien cède Bellows et obtient l'attaquant trifluvien Bureau

PRESSE CANADIENNE

Serge Savard a fait d'une pierre deux coups, hier, lorsqu'il a refilé Brian Bellows au Lightning de Tampa Bay obtenant en retour l'attaquant Marc Bureau.

En cédant Bellows, il satisfait la volonté d'un joueur qui n'avait plus le cœur à l'ouvrage à Montréal et comble les amateurs qu'il a fait rager par sa nonchalance. Le Canadien devra toutefois assumer la moitié du salaire de 1 million \$ US que réclame Bellows pour les deux prochaines saisons.

Dans l'échange, le Canadien obtient un vétéran dont les talents en défensive seront des plus utiles dans les circonstances.

«Ca me fait très plaisir de venir à Montréal, a commenté Bureau, originaire de Trois-Rivières et âgé de 29 ans. C'est un rêve d'enfance pour tous les Québécois de jouer un jour pour le Canadien. Malgré mes problèmes contractuels — il écoule son option — avec le Lightning, je n'ai jamais pensé aboutir à Montréal.»

Bureau, un athlète de six pieds un et 200 livres, s'est surtout fait connaître lorsque les North Stars du Minnesota ont participé à la finale de la coupe Stanley en 1991. Il a entrepris sa carrière dans la LNH en 1987 avec les Flames de Calgary.

Il avait été réclamé au ballottage par le Lightning, le 16 octobre 1992.

L'entraîneur du Canadien Jacques Demers a révélé que Bureau viendra compléter le travail de Mike Keane et Benoit Brunet.

«Avec l'addition de Pierre Turgeon et Saku Koivu à l'offensive, nous voulions améliorer notre groupe de joueurs de soutien, a expliqué Demers. Les Devils du New Jersey ont fait la démonstration à quel point ce genre de joueurs est important.»

Bellows en disgrâce

Bellows, âgé de 30 ans, quitte pour sa part l'équipe en état de disgrâce après avoir connu une saison décevante. Il n'a obtenu que huit buts et huit passes en 41 matches la saison dernière.

Malgré les critiques, Bellows estime ne pas avoir connu une si mauvaise saison compte tenu de son temps de glace limité.

«J'ai eu la moitié moins de présences sur la glace que d'autres qui ont marqué seulement trois ou quatre buts de plus», a-t-il constaté.

Bellows, obtenu des North Stars en 1992 en retour de Russ Courtnall, ne regrette pas son passage à Montréal où il a remporté la coupe Stanley à sa première saison.

«Tout hockeyeur devrait avoir l'occasion de jouer ici au moins une fois pendant sa carrière. Le hockey suscite beaucoup d'attention de la part des médias et des amateurs et il devrait en être ainsi ailleurs.»

Formule 1

Revoilà Hill!

PIERRE DICAIRE ET AFP

Revoilà Hill! Privé exceptionnellement d'une présence sur le podium au Grand Prix du Canada, le motoriste français Renault se présente sur ses terres avec une ultime évolution de son moteur, le RS7b, qui, selon le directeur de Renault Sport, Bernard Dudot, est «presque à son meilleur niveau».

Au terme de la première séance qualificative, les trois voitures les plus rapides sont propulsées par le V-10 français. Seules les Ferrari s'en approchent. L'Autrichien Berger, quatrième, n'est qu'à 158 millièmes de seconde de la Benetton-Renault du champion du monde, l'Allemand Michael Schumacher. Du reste, les huit premières voitures sont regroupées dans la même seconde, Hill occupant la pole provisoire avec 1:18.556, alors que son compatriote Johnny Herbert, huitième au volant de l'autre Benetton, enregistre un 1:18.555. Voilà qui promet...

On pourrait croire que le temps excessivement chaud (39°C) aurait pu avantager momentanément les Williams et que cet avantage aurait pu disparaître au cours des prochains jours. Mais non. L'air chaud, moins dense, devrait, selon la météo, marquer tout ce week-end du Grand Prix de France. Et si cela devait constituer un handicap pour les Benetton, il se maintiendrait à l'avantage des Williams jusqu'à dimanche.

Au sein de ce groupe de tête sont venues s'infiltrer les Ligier-Mugen Honda de Brundle et Panis, sixième et septième, très à l'aise sur ce circuit où siègent leurs ateliers.

Les Jordan-Peugeot et les McLaren-Mercedes n'ont pu faire mieux que de jouer les seconds violons, en dépit des efforts de leurs motoristes respectifs, qui ont travaillé très fort depuis l'escalade canadienne d'il y a trois semaines pour présenter des moteurs évolués plus puissants. Rien n'y fait: la hiérarchie reste la même.

Seul point d'interrogation: Michael Schumacher réussira-t-il encore une fois à trouver miraculeusement les réglages qui permettront à sa Benetton de retrouver, sur une piste rendue si peu adhérente à cause de la chaleur (45°C au sol), la motricité qui lui a fait défaut hier? Sans oublier les Ferrari du Français Jean Alesi et de l'Autrichien Gerhard Berger qui pourraient venir jouer les trouble-fête au moment où ça compte le plus: demain, en course.

Difficile pronostic

Personne ne veut se hasarder à un pronostic, tant les écarts sont minimes.

«C'est certainement une bonne entrée en matière mais il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives», reconnaissent d'ailleurs Hill qui espère réaliser néanmoins la «passe de trois» à Magny-Cours. «Depuis deux ans que je viens ici j'ai toujours été en pole», insistait en effet le Britannique.

«Tout peut se passer samedi après-midi», notait le vainqueur de Montréal Jean Alesi (Ferrari), relayé par son directeur sportif, Jean Todt.

«Vendredi, les conditions de piste changeaient continuellement et cela a rendu encore plus difficile la recherche d'un bon compromis dans les réglages des voitures.»

